



Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire

Isabelle Hillenkamp
Dirigé par Christine Verschuur

Document de travail 4/2011

Programme Genre, globalisation et changements
Institut de hautes études internationales et du développement

Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération suisse

Genève, 2011

Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire

Isabelle Hillenkamp

Dirigé par Christine Verschuur

Document de travail du Programme Genre, globalisation et changements 4/2011

© Programme Genre, globalisation et changements, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2011.

Le Programme genre, globalisation et changements (PGGC) de l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, mène des recherches sur le genre dans le développement et les relations internationales et travaille pour la diffusion de ces connaissances à la fois dans le monde francophone et dans le monde anglophone.

Reprenant et développant les activités en genre existant à l'Institut depuis 1995, et plus particulièrement celles du Pôle genre et développement, le PGGC se fonde sur les outils d'analyse des sciences sociales et propose des solutions pour lutter contre les injustices, les discriminations et les exclusions dues aux inégalités de genre. Son objectif est de créer du savoir pour une plus grande justice sociale et de genre à l'échelle globale.

Programme Genre, globalisation et changements
Institut de hautes études internationales et du développement
20 rue Rothschild
Case postale 136
1211 Genève 21
Suisse
Tél : +41 22 908 43 00
Email : pggc@graduateinstitute.ch
Site Internet : <http://graduateinstitute.ch/genre>

Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire

Isabelle Hillenkamp
Dirigé par Christine Verschuur

Document de travail 4/2011

Programme Genre, globalisation et changements
Institut de hautes études internationales et du développement

Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération suisse

Genève, 2011

Autres documents de la collection :

- *Gender-based violence towards Colombian uprooted women in the northern borderland of Ecuador. A case of human security and securitization.* Ana Cristina Andreetti Vélez. Mémoire de master en études du développement. Genève : IHEID. 2009.
- *Mouvements sociaux transnationaux de lutte contre le trafic de femmes. Sociologie d'une action collective féministe.* Florence Sécula. Collection Itinéraires. Notes et travaux. N°80. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2007.
- *Movimientos sociales, género y alternativas populares en Latinoamérica y El Caribe.* Isabel Rauber. Collection Itinéraires. Notes et Travaux. N°77. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *Le phénomène de bride burning en Inde. Analyse d'une forme spécifique de violence envers les femmes.* Patricia Roux. Mémoire de Diplôme d'études supérieures spécialisées interdisciplinaire en études asiatiques. Université de Genève. 2005.
- *Inde. La lutte des femmes contre la violence domestique. Le rôle du mouvement des femmes.* Lisa Sabot. Mémoire de Diplôme d'études supérieures spécialisées interdisciplinaire en études asiatiques. Université de Genève. 2005.
- *État des lieux des formations en « genre et développement » dispensées par des ONG, des associations, des institutions académiques et des organisations internationales en Europe (Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse).* Amandine Bach et Mélanie Gonin. Document de travail pour le Pôle genre et développement 3/2005. Genève : Institut universitaire d'études du développement.
- *L'économie solidaire au féminin, quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes et la lutte contre la vulnérabilité ?* Sophie Charlier. Présentation lors des Journées genre et développement de l'Ecole doctorale en études du développement. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *La « folie des fonds rapatriés » à travers un regard inter-sectionnel : esquisse d'une analyse critique.* Rahel Kunz. Présentation lors des Journées genre et développement de l'Ecole doctorale en études du développement. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *Femmes en mouvement(s). Empowerment et organisations de femmes dans le conflit et le postconflit au Guatemala.* Mélanie Gonin. Collection Itinéraires. Etudes du développement. N°20. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2004.
- *Analyse des besoins de formation en genre et développement dans les ONG et les organismes internationaux, à Genève et dans ses environs proches.* Rosemarie Lausset. Document de travail pour le Pôle genre et développement 2/2004. Genève : Institut universitaire d'études du développement.
- *État de la réflexion et guide bibliographique sur la migration et les rapports de genre.* Andrée-Marie Dussault. Document de travail pour le Pôle genre et développement 1/2004. Genève : Institut universitaire d'études du développement.
- *Género, ajuste estructural y trabajo. Análisis a través del Banco Mundial y del caso del Perú Lima metropolitana.* Roxana Orué. Collection Itinéraires Études du développement. N°11. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 1998.
- *Questions de « genre » ? Réflexions autour des rapports sociaux de sexe dans l'emploi et dans l'institution.* Yvonne Preiswerk (Dir.). Collection Itinéraires Notes et travaux. N°41. Genève: Institut universitaire d'études du développement. 1994.

Sommaire

Introduction	6
I. Subordination des femmes dans les systèmes agraires	8
<i>I.1. Déterminants structurels des rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires</i>	<i>9</i>
Techniques agraires, division du travail et statut des femmes selon Ester Boserup.....	9
Des analyses critiques de l'exploitation des femmes dans les « communautés domestiques ».....	10
Relégation des femmes dans la sphère de la reproduction et subordination	11
Formes « traditionnelles » et « modernes » de discriminations des femmes dans l'accès au foncier	13
<i>I.2. Logiques féminines dans les systèmes agraires.....</i>	<i>15</i>
Construction des identités de genre : accès à la terre, cultures et alimentation.....	15
Cohérence et intelligence des logiques féminines : espace domestique, agrobiodiversité, alimentation	17
<i>I.3. Subordination des femmes dans les systèmes agraires</i>	<i>19</i>
II. Les systèmes agraires sous la pression du développement.....	20
<i>II.1. Racines des inégalités dans les paradigmes de développement avant les années 1980</i>	<i>21</i>
Révolutions vertes : une modernisation excluante.....	21
Les dépendances alimentaires	23
<i>II.2. Libéralisation agricole, nouvelles inégalités de genre et vulnérabilités alimentaires</i>	<i>24</i>
Un nouveau cadre des politiques agricoles et alimentaires	24
Genre et libéralisation agricole	26
Dévalorisation et féminisation de l'agriculture paysanne.....	28
Féminisation de l'agriculture et nouveau débat sur l'accès des femmes au foncier.....	30
Nouveaux emplois dans l'agro-industrie et reconfiguration des rapports de genre.....	31
<i>II.3. Développement agricole, alimentation et inégalités de genre.....</i>	<i>33</i>
III. Espaces de résistance et d'inventivité des femmes.....	34
<i>III.1. Marges de manœuvre individuelles des femmes.....</i>	<i>35</i>
Conflits et coopération dans la sphère domestique	35
L'argent aux mains des femmes rurales : entre autonomie féminine et désengagement masculin	36
Des innovations face au changement : simples stratégies de subsistance ou émancipation ?	37
<i>III.2. Quel rôle des politiques « genre et développement » ?</i>	<i>37</i>
Les politiques d'« empowerment économique » des paysannes et des femmes rurales	38
Les politiques de promotion de l'accès des femmes au foncier.....	40
<i>III.3. Lutttes collectives et prise de pouvoir des femmes rurales.....</i>	<i>41</i>
Les lutttes des femmes rurales dans leur contexte.....	41
Modes d'action collective des femmes rurales	42
<i>III.4. Un scénario ambigu et la nécessité d'une action à différents niveaux.....</i>	<i>44</i>
Conclusion.....	45
Références bibliographiques	47

Introduction¹

Il y a quatre décennies, le travail pionnier d'Ester Boserup (1970) dévoilait l'importance du travail agricole réalisé par les femmes paysannes dans les pays dits « du tiers-monde ». Soulignant par ailleurs les liens étroits existant entre techniques, division sexuelle du travail et statut des femmes dans les systèmes agraires, elle mettait en garde contre l'introduction de nouvelles techniques et de réformes foncières avantageant systématiquement les hommes. Elle concluait à l'urgence d'inclure les femmes dans les nouvelles politiques de développement. Depuis, un nombre croissant d'études ont démontré, non seulement l'importance du travail agricole réalisé par les femmes dans les pays en développement – 60 à 80 % selon un rapport récent de la Food and Agriculture Organization (FAO 2009) –, mais aussi la pertinence du genre comme catégorie d'analyse des systèmes agraires². Deux principales caractéristiques de ces systèmes, relevant par ailleurs de configurations institutionnelles très diverses, ressortent de ces études : la préparation de la nourriture par les femmes comme fondement, à la fois matériel et symbolique, des rapports sociaux de sexe ; et la position subordonnée des femmes dans ces rapports. Ces travaux ne se limitent pas pour autant à une analyse de l'économie domestique ou non monétaire. Ils intègrent le niveau intermédiaire des institutions agraires, ayant trait notamment à la division sexuelle du travail et à l'accès à la terre, et celui des politiques publiques, en particulier agricoles et commerciales (Razavi 2002 ; 2009). De la sorte, ils tiennent compte du contexte actuel d'accélération des processus de changement constitutifs du « développement », notamment : la modernisation agricole, la financiarisation et la marchandisation des processus de production, l'individualisation des modes d'accès au foncier, la multiplication des activités rurales non agricoles, l'exode rural et l'urbanisation. Ils montrent que ces processus exercent, par divers mécanismes, une pression sur les systèmes agraires tendant à aggraver la position des femmes : surcharge de travail, confinement dans des activités peu valorisées, responsabilités croissantes dans l'alimentation familiale sans ressources correspondantes, perte d'accès indépendant à la terre ou accès à des terres dépréciées, comptent parmi les évolutions récurrentes dans différents contextes. Il en résulte des déséquilibres des systèmes agraires menaçant les conditions de la reproduction sociale et dont la malnutrition, la sous-alimentation, voire la famine, constituent les manifestations les plus visibles et les conséquences les plus tragiques.

Alors que ces mécanismes sont bien connus dans la littérature spécialisée, leur prise en compte dans les politiques publiques reste très limitée. Les diverses tentatives « d'introduction du genre » dans les politiques nationales agricoles ou de développement rural ont presque partout abouti à une surcharge de travail pour les femmes, sans pour autant transformer en profondeur les rapports sociaux de sexe. Sur la scène internationale, l'urgence d'intégrer les femmes dans les politiques alimentaires et agricoles a été proclamée lors de grandes occasions : lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation organisée par la FAO à Rome en 1974, la communauté internationale reconnaissait que « la situation alimentaire mondiale ne peut être améliorée qu'avec la complète intégration des femmes aux politiques de développement » (cité dans Bisilliat 2000, 20). En 1992, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) organisait à Genève un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales. En 1995, l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Alliance coopérative internationale mettaient en place un programme visant à sensibiliser les leaders de coopératives rurales de divers pays aux questions de genre.

¹ Ce document de travail a été réalisé sous la direction de Christine Verschuur dans le cadre de la préparation du colloque « Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation » qui s'est tenu à l'Institut de hautes études internationales et du développement les 28 et 29 octobre 2010.

² Au sens de Marcel Mazoyer et de Laurence Roudart (1998) de système social productif articulé avec un écosystème cultivé.

Cependant, ces déclarations sont restées espacées et, surtout, sans effet notable sur la très grande majorité des politiques publiques.

Parallèlement, la communauté internationale affiche une préoccupation croissante pour l'« insécurité alimentaire »³ : un « fléau » qui n'a pu être éradiqué malgré les efforts anciens⁴ et ceux, plus récents, symbolisés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement⁵ et les sommets répétés de la FAO depuis 2008. Au contraire, le nombre absolu de sous-alimentés dans le monde n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990 : environ 800 millions de personnes en 1996, 852 millions en 2004 et plus d'un milliard en 2009 (FAOSTAT). Si la tendance s'accélère entre 2007 et 2009, les modèles de développement des quinze dernières années, voire les politiques plus anciennes, et non seulement la récente crise alimentaire puis financière, sont donc en cause. La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) soulignent bien le caractère politique, et non seulement technique ou physique, de l'insécurité alimentaire :

Pour se libérer de la faim, les personnes en situation d'insécurité alimentaire ont besoin du *contrôle des ressources*, de *l'accès aux opportunités* et d'une *meilleure gouvernance* aux niveaux international, national et local. (FAO et PAM 2009, nous soulignons).

Les discriminations et les inégalités dans l'accès aux ressources et aux opportunités, et non la simple quantité de nourriture globalement disponible par rapport à la population mondiale, sont donc en cause. Or, les ruraux et les femmes sont les principales victimes de ces inégalités : 80% des mal-nourris sont des ruraux, alors qu'ils ne représentent qu'environ 51 % de la population mondiale ; parmi eux, environ 60 % sont des femmes (FAOSTAT et PAM). L'accès aux aliments est donc la plus incertaine dans les zones rurales où ils sont produits. Ce paradoxe pointe l'iniquité des processus de développement agricole et rural comme cause centrale, sinon unique, de l'insécurité alimentaire. Au cœur de ces processus se trouvent les transformations des systèmes agraires et des rapports sociaux de sexe. De fait, cet échec est partiellement reconnu par la communauté internationale qui réaffirmait, lors du Sommet de la FAO de novembre 2009, la priorité d'investir dans l'agriculture dite « familiale » des pays du Sud. Les remèdes proposés, pour autant qu'ils suivent ces déclarations⁶, ne semblent en revanche guère adaptés : poursuite, par de nouveaux investissements, de la modernisation agricole ; simple prise en compte du « rôle » ou des « besoins des femmes » dans l'agriculture « familiale ».

En partant des travaux des quatre dernières décennies, ce travail vise, d'une part, à montrer la pertinence du genre dans l'analyse de systèmes agraires en mutation et, d'autre part, à mettre en évidence les conséquences de ces mutations sur l'alimentation. De la sorte, il prétend révéler les causes des vulnérabilités alimentaires pouvant être rapportées à une double crise, celle des systèmes agraires et celle de la reproduction sociale. Il s'organise

³ La FAO définissant la sécurité alimentaire comme un « accès physique et économique à des aliments sains et nourrissants, en quantité suffisante, et acceptables du point de vue culturel, permettant de manger à sa faim et de mener une vie active et saine ». Notons que le paradigme de la sécurité alimentaire est contesté par des ONG et des mouvements paysans, structurés notamment autour de la Via Campesina, qui lui opposent celui de *souveraineté alimentaire*, comprise comme « le *droit* des peuples, communautés et pays à définir leurs *propres* politiques agricoles, du travail, de la pêche, alimentaires et foncières, qui sont écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leurs circonstances *uniques* » (International Planning Committee for Food Sovereignty 2001 cité dans Karl 2009, 9, nous soulignons).

⁴ Pour un aperçu des débats historiques sur l'ordre alimentaire mondial dans le cadre d'un modèle d'économie planifiée ou au contraire de marché, voir notamment Bourrinet (1982b).

⁵ Rappelons que le premier de ces Objectifs porte sur la réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la part des individus souffrant de la faim dans le monde.

⁶ Aucun engagement chiffré n'a été pris par les gouvernements réunis lors de ce Sommet intitulé « Éradiquer la faim dans le monde », la plupart des chefs de gouvernement des pays du G8 étant d'ailleurs absents.

pour cela en trois parties. La première s'appuie sur le concept de *système agraire* pour analyser comment le genre traverse l'organisation des activités productives agricoles et des activités reproductives. La deuxième porte sur l'impact de différents processus et politiques de développement sur ces systèmes et sur les rapports sociaux de sexe en leur sein. Soulignons que la frontière entre ces deux parties est de nature analytique et non empirique, les systèmes agraires étant partie intégrante des processus de développement, aucun système agraire n'étant hermétiquement isolé⁷. Cette distinction est toutefois utile pour faire ressortir les déséquilibres produits par les processus de changement et par les politiques de développement et les manières par lesquelles les systèmes agraires parviennent, ou non, à s'y adapter. La troisième partie analyse enfin les espaces de résistance et d'inventivité des femmes face à ces transformations, qu'elles prennent la forme d'actions individuelles ou collectives. Au plan épistémologique, ce travail part du principe qu'il n'y a de connaissances qu'ancrées dans des cas ou exemples nécessairement particuliers. Cette position explique l'adoption d'une démarche d'abord inductive, fondée sur l'analyse de cas tirés de différents contextes.

I. Subordination des femmes dans les systèmes agraires

Selon quelles lignes principales les inégalités dans les systèmes agraires se structurent-elles ? En quoi le genre en constitue-t-il une catégorie d'analyse pertinente ? En particulier, sur quelles caractéristiques, matérielles ou symboliques, des rapports de genre les inégalités s'appuient-elles ? Et quelles en sont, selon les contextes, les principales variations et les principaux traits communs ?

Cette première partie mobilise des travaux de sociologues, anthropologues, économistes, géographes, agronomes, pour la plupart qualitatifs, révélant le fonctionnement et la cohérence interne des systèmes agraires. Ces résultats sont analysés de manière comparative afin de dégager, au-delà des différences de contextes, les configurations institutionnelles par rapport auxquelles des explications générales peuvent être formulées. Cet objectif conduit à distinguer deux principaux groupes de travaux. Les premiers mettent en avant les déterminants *structurels* des rapports de genre, au travers des techniques agraires, de la division sexuelle du travail, de l'accès aux moyens de production, en particulier la terre, et de l'articulation entre sphères productive et reproductive. Ils sont complétés par un second groupe de travaux qui mettent l'accent sur les *logiques* féminines au sein de ces rapports. Ils permettent d'en saisir la cohérence et la solidité, forgés dans un va-et-vient incessant entre construction matérielle et symbolique des rôles et des identités⁸.

⁷ Claude Meillassoux dans son essai sur les sociétés agricoles d'autosubsistance *Femmes, greniers et capitaux* a supposé que ces sociétés constituaient « la seule forme d'organisation sociale qui ne mette pas en conflit les fonctions productives avec les fonctions reproductives » (1975, 135). Ce modèle devient alors celui d'une communauté domestique parfaitement équilibrée. Sans nier cette possibilité, nous ne faisons pas ici d'hypothèse sur ce qui aurait été l'état des systèmes agraires « avant le développement ». Nous nous contentons d'observer l'impact des transformations actuelles, sans supposer d'équilibre initial.

⁸ Notons que les dimensions du système genre analysées ici peuvent être rapprochées de celles proposées par Joan Scott (2000) : tout d'abord les *institutions* de l'organisation sociale, puis les *symboles* et *concepts normatifs* qui les font respecter. Quant à la quatrième dimension identifiée par Scott, celle des *identités subjectives*, elles renvoient à la capacité d'agence (*agency*) des femmes traitée dans la partie III de ce document.

I.1. Déterminants structurels des rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires

Techniques agraires, division du travail et statut des femmes selon Ester Boserup

L'ouvrage pionnier d'Ester Boserup (1970) peut être vu comme le point de départ de ce premier type d'analyse : contre l'idée d'une complémentarité *naturelle* des hommes et des femmes, elle met en évidence le rôle des techniques agraires et de la division sexuelle du travail comme institutions déterminant le rôle et le statut des hommes et des femmes dans les systèmes agraires. À partir d'une revue de systèmes agraires situés principalement en Afrique et en Asie, elle souligne tout d'abord la diversité des formes de division du travail entre les sexes et entre les générations. Ce constat la mène à mettre en cause le préjugé selon lequel les caractéristiques biologiques distinguant les femmes des hommes et les jeunes des anciens expliqueraient une division du travail immuable dans le temps et invariable dans l'espace. Au contraire, la diversité des arrangements existants attire l'attention sur leur caractère socialement construit au sein de logiques d'ensemble de reproduction des sociétés. Le type de technique agricole ou de *technologie*⁹ est à cet égard déterminant. Boserup montre ainsi que les cultures tournantes avec jachère fondées sur l'usage de la houe, telles qu'elles se pratiquent notamment dans les zones d'Afrique subsaharienne à faible densité de population, reposent essentiellement sur le travail agricole féminin. Dans ce que l'on peut alors qualifier de « systèmes agraires féminins » (*female farming systems*), la main-d'œuvre familiale employée dans l'agriculture est constituée de 50 à 67 % de femmes, qui assurent en moyenne plus de la moitié du travail agricole (Boserup 1970, 21, tableau 1). Inversement, là où, comme en Asie, sont pratiquées des cultures sur labours, la main-d'œuvre féminine des familles de propriétaires terriens est en retrait, notamment des labours, considérés comme une tâche exclusivement masculine¹⁰. Seule une partie du travail manuel, essentiellement la récolte et le soin des animaux domestiques, est réalisé par ces femmes, représentant seulement un cinquième du temps de travail réalisé par les hommes de leur famille (1970, 25, tableau 2)¹¹. Ces femmes assurent en revanche les tâches domestiques. Par ailleurs, leur absence dans les champs est compensée non seulement par le travail des hommes de la famille, mais aussi par celui de salariés agricoles pouvant réaliser jusqu'aux trois quarts du travail¹². Loin des préjugés naturalisants selon lesquels les capacités physiques des hommes et des femmes détermineraient le choix de techniques adaptées, ces cas démontrent donc que différentes techniques et différentes organisations du travail sont possibles et que celles-ci sont directement liées à la position relative, d'une part, des femmes et des hommes et, d'autre part, des classes sociales. En particulier, dans les systèmes agraires dits « féminins », comme en Afrique subsaharienne, les femmes, présentes hors de l'espace domestique, assurent la majeure partie de la production de nourriture et jouissent en général d'une grande autonomie. Dans les systèmes agraires « masculins » en revanche, notamment dans les pays arabes et dans une partie du continent asiatique, les femmes de propriétaires terriens, si elles sont en partie libérées du travail agricole, peuvent être recluses dans les foyers. La division du travail qui découle des techniques et des hiérarchies sociales, loin de refléter des relations de complémentarité naturelles entre hommes et femmes, est donc un lieu privilégié d'expression des rapports de

⁹ Au sens de Susan George de « concept englobant les effets de l'environnement physique sur le système social » (1976, 102).

¹⁰ Parce que supposés requérir une force physique ou un maniement des animaux de trait proprement masculins. Divers auteurs mettent en doute ce préjugé, soulignant que dans plusieurs pays asiatiques, l'usage de la charrue est tout simplement interdit aux femmes, afin notamment de permettre aux hommes de contrôler la date des semis, un paramètre clef pour la qualité du cycle agricole et la date des récoltes (Agarwal 1994, chapitre 7 ; Bossen 2002, chapitre 4).

¹¹ Ils réalisent ainsi 25 à 30 heures de travail agricole par semaine, contre seulement une quinzaine en moyenne chez leurs homologues d'Afrique subsaharienne.

¹² La hiérarchie sociale supplante donc ici partiellement celle entre hommes et femmes au sein de la classe des propriétaires terriens. On ne connaît malheureusement pas la répartition par sexe des travailleurs agricoles salariés dans les contextes étudiés par Boserup. Des données actuelles à ce sujet pour l'Inde et l'Amérique latine sont données dans la partie II.2.

pouvoir et de définition de leurs statuts relatifs. Ces structures influent *in fine* sur la capacité des personnes, hommes ou femmes, et des différentes classes sociales ou groupes sociaux à s'alimenter.

Un certain déterminisme a pu être reproché à Boserup. En effet, si elle met l'accent sur la variation des techniques dans le temps et dans l'espace, le changement technologique apparaît en revanche comme le résultat soit de la pression démographique, soit de politiques de développement exogènes. De plus, les techniques sont présentées comme le déterminant principal de l'organisation sociale de la production, occultant d'autres facteurs matériels (accès à la terre, aux intrants...) et symboliques. Plus largement, l'absence d'un cadre théorique explicite a été regrettée, notamment par des critiques féministes marxistes (Benaría et Sen, 2001). L'approche de Boserup est effectivement surtout empirique, réunissant des données historiques et statistiques jusque là éparpillées et de ce fait peu lisibles sur de nombreux systèmes agraires, mais sans en proposer d'interprétation théorique explicite. Cette démarche la conduit sans doute à accepter le principe d'une modernisation fondée sur le changement technologique, pour peu qu'une place suffisante y soit faite aux femmes. Cette position paraît théoriquement et politiquement inacceptable à des auteurs critiques, liés notamment aux courants marxistes, qui soulignent l'urgence de fournir une *explication* de la place subordonnée des femmes dans les systèmes agraires.

Des analyses critiques de l'exploitation des femmes dans les « communautés domestiques »

Un ouvrage¹³ a fait date dans l'explication – et la dénonciation – de la subordination et de l'exploitation des femmes dans les systèmes agraires : l'essai de Claude Meillassoux *Femmes, greniers et capitaux* (1975). L'auteur part d'un modèle, abstrait, de ce type de sociétés, décrites comme des « communautés domestiques » et associées à un mode de production également dit « domestique ». Celui-ci se caractérise par un niveau des forces productives permettant l'équilibre de la production et de la reproduction sociale au travers de la répétition du cycle agricole. Les rapports de production y sont fondés, d'une part, sur le travail agricole accompli collectivement et, d'autre part, sur le « circuit ininterrompu d'avances et de restitutions » assurant la continuité des cycles agricoles. Il s'agit notamment, dans les sociétés céréalières, des semences transmises de saison en saison et de génération en génération. Meillassoux montre alors l'existence de rapports de domination dans le mode de production domestique. La logique d'avances et de restitutions entre générations place en effet les anciens en position de supériorité par rapport aux cadets, au travers du contrôle pouvant devenir autoritaire des semences. Pour garantir l'adéquation entre cycles de production et de reproduction, les hommes, et les anciens en particulier, exercent de plus un contrôle sur la sexualité des femmes : tabou de l'inceste et plus largement de l'endogamie, échanges de femmes entre communautés dites « gynécomobiles » lorsque la croissance démographique dépasse celle de la production ; inversement, maintien des femmes dans les communautés « gynécostatiques », qui nécessitent leur capacité reproductive.

La démarche de Meillassoux, abstraite et déductive, a pu gêner, voire être vue comme le signe d'un manque de référent empirique et d'un argument avant tout idéologique. Il se fonde en effet sur un *modèle* de communauté domestique, qui ne correspond sans doute au fonctionnement d'aucune communauté réelle, et dont il prévoit des évolutions possibles. De plus, l'emploi de la terminologie marxiste de « mode de production » a pu suggérer une

¹³ D'autres ouvrages, s'inscrivant notamment dans les courants marxistes et du féminisme matérialiste, ont plus largement dénoncé la subordination et l'exploitation des femmes dans les systèmes capitaliste et patriarcal : en particulier l'ouvrage de Friedrich Engels *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), qui montre dès la fin du XIX^e siècle l'assujettissement des femmes dans le mode de production capitaliste ; et celui de Christine Delphy *L'ennemi principal : économie politique du patriarcat* (1998), qui dénonce l'exploitation des femmes au travers du travail domestique réalisé gratuitement.

évolution qui conduirait du mode de production domestique vers le mode de production capitaliste selon un déterminisme historique simpliste en regard de la complexité des changements réels. Certains auteurs suggèrent ainsi que Meillassoux traite non d'un mode de production mais, plus modestement, d'un « système domestique » (Panoff 1977). Il reste que son modèle pointe, par un raisonnement logique, les mécanismes de la domination masculine dans le fonctionnement de communautés agraires longtemps considérées à tort comme nécessairement égalitaires. Des études empiriques confirment ce résultat en montrant une répartition des tâches, du revenu et de la consommation, notamment de nourriture, en défaveur des femmes de nombreuses sociétés agraires, notamment d'Asie et d'Afrique, avant la modernisation (Agarwal 2001). L'absence de classes sociales, au sens de rapport d'exploitation *fonctionnellement* organisés, ne signifie donc pas l'absence d'exploitation. Meillassoux met ainsi en évidence les « prémisses des inégalités », avant même la colonisation et le contact avec le mode de production capitaliste. Ces inégalités permettent alors une phase d'accumulation préalable¹⁴ du capital, fondée non seulement sur l'extraction de la plus-value, mais aussi sur la captation d'une rente en travail, rendue disponible par la reproduction à bas coûts de la force de travail grâce à la perpétuation des rapports de domination dans les communautés domestiques.

Relégation des femmes dans la sphère de la reproduction et subordination

La mise en évidence de la subordination de la sphère de la reproduction à celle de la production et de l'assujettissement, voire de l'exploitation des femmes qui en résulte peut être retenue comme la principale avancée d'analyses critiques inspirées notamment des courants marxistes. Elles ont été prolongées par diverses études empiriques de systèmes agraires, s'inscrivant ou non dans ce cadre de pensée, et qui montrent comment la relégation des femmes dans la sphère de la reproduction et leur accès limité aux moyens de production sont un déterminant structurel de leur subordination. À partir d'une étude anthropologique dans les communautés Zumbagua des Andes équatoriennes, Mary Jeanne Weismantel (1992) montre par exemple que la place des femmes est, dès l'enfance, associée à l'entretien de la famille et de la communauté, alors que le désir de voyage est encouragé chez les garçons. Plus tard, les épouses, restées dans les communautés, assurent l'alimentation et le soin de la famille, pendant que leurs maris travaillent, en général à la semaine, dans la ville de Quito. Les budgets sont séparés et les hommes ne contribuent que volontairement à l'entretien de leur famille, même si un délaissement total pourra être sanctionné par la communauté. Le rôle des hommes dans la production, y compris lorsqu'elle se fait par le biais de leur insertion dans le mode de production capitaliste en ville et leur « semi-prolétarisation »¹⁵, les place ainsi dans une position de supériorité par rapport aux femmes, lesquelles doivent assurer quasiment seules la reproduction des familles, au prix d'une surcharge de travail pouvant être considérable. Dans le contexte des communautés Bari de la forêt tropicale colombienne, Florence Pinton (1992) montre de même que de nouveaux projets de développement encourageant les cultures commerciales ont été principalement captés par les hommes, déstabilisant l'équilibre entre sphères de la production et de la reproduction. Alors que les femmes participaient auparavant aux activités agro-pastorales itinérantes, les communautés se sont sédentarisées et les meilleures terres ont été appropriées par les hommes pour les nouvelles cultures commerciales. Le statut des femmes s'est déprécié en même temps que celles-ci perdaient le contrôle de la production, entraînant, en l'absence de compensation par les nouveaux revenus masculins, une dégradation de la capacité des familles à s'alimenter :

Cette transformation de l'organisation domestique affaiblit l'efficacité du système alimentaire sans y introduire un système d'échange assez performant pour maintenir la qualité de

¹⁴ Par l'expression accumulation « préalable », plutôt que « primitive » du capital, généralement employée par les auteurs marxistes de langue française, nous nous référons à la notion originale d'Adam Smith de *previous accumulation of capital*, reprise ensuite par Karl Marx en allemand (*ursprüngliche Akkumulation*).

¹⁵ Selon l'expression de Weismantel.

l'alimentation. [...] De nouveaux rapports de domination [des hommes sur les femmes] s'inscrivent progressivement dans ce processus d'acculturation. (Pinton 1992, 215 et 218)

Le repli des femmes dans la sphère de la reproduction tend donc à dégrader leur position au sein des rapports sociaux de sexe et peut mettre en danger la capacité de la famille à s'alimenter. Ce repli est, à son tour, en grande partie déterminé par l'accès inégal des hommes et des femmes aux moyens de production – terre, mais aussi capitaux et techniques. Différentes institutions et politiques, pouvant être considérées comme « traditionnelles » ou participant au contraire de la modernisation agricole, encadrent cet accès, liant souvent entre eux l'utilisation de plusieurs moyens de production. Ainsi, les paquets technologiques dans le cadre des révolutions vertes proposaient conjointement crédits, semences améliorées, nouvelles techniques agricoles et, dans certains cas, redistribution foncière. Les hommes ont été favorisés dans l'accès à l'ensemble de ces moyens, à la fois du fait de l'orientation des recherches agronomiques vers les cultures commerciales et non vers celles, vivrières, assurées par les femmes, de la neutralité présumée des techniques vis-à-vis du genre et de l'hypothèse de fonctions de production et de consommation déterminées au niveau de la famille (Fresco 1985 ; Karl 1996 ; Paris, Feldstein et Durón 2001)¹⁶.

Dans un certain nombre de systèmes agraires, l'organisation sociale repose de plus sur des règles lignagères et de résidence qui restreignent l'accès des femmes à la terre¹⁷. Dans les systèmes patrilinéaires, les règles d'héritage garantissent la transmission foncière de père en fils, ou plus largement entre hommes d'une même famille. L'accès des femmes aux champs qu'elles cultivent se fait donc au travers de leurs parents masculins, généralement pères ou maris, les plaçant dans un rapport de dépendance personnelle vis-à-vis d'eux. Même lorsque ceux-ci sont durablement absents, comme par exemple au Sahel du fait de la désertification de larges zones qui restent habitées essentiellement par les femmes, les femmes peuvent cultiver durablement les champs des hommes sans pour autant en contrôler la récolte (Monimart 1989). Dans de nombreuses sociétés, notamment africaines et asiatiques, lorsque des mères veuves se voient confier la responsabilité de la terre de leurs maris défunts, c'est pour la transmettre à leurs fils à leur majorité (Bossen 2002 ; Goebel 2005). Même lorsque des femmes ont la possession, voire des titres de propriété individuelle sur certains champs, l'interdiction culturelle de labourer¹⁸ peut restreindre considérablement leur contrôle sur le processus de production.

Le système patrilinéaire tend de plus à s'imposer comme norme dominante. Ainsi, les systèmes, minoritaires, bi- ou matrilineaires qui existaient par exemple dans le sous-continent indien, se sont érodés tout au long du XX^e siècle (Agarwal 1994). Pour autant, les systèmes matrilineaires, qui se maintiennent notamment dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, ne garantissent pas nécessairement l'accès des femmes à la terre par héritage. L'étude de Michèle Dacher (1992) sur les communautés Goin du Burkina montre ainsi qu'un système matrilineaire combiné à une norme de résidence patrilocale – les femmes viennent vivre dans la communauté de leurs maris – conduit également à des règles d'héritage de père en fils : puisque les hommes constituent le point fixe du système de

¹⁶ Nous revenons dans la partie II.1 sur les révolutions vertes et sur l'impact des recherches agronomiques sur les inégalités de genre.

¹⁷ Peu de données chiffrées sont disponibles sur les inégalités de genre dans l'accès foncier faute de collecte de données sexo-spécifiques par la plupart des appareils statistiques. Nous donnons plus loin un certain nombre de points de référence. Par ailleurs, des études récentes mettent en garde contre une recommandation hâtive consistant à prôner dans tous les cas l'accès des femmes à la terre, grâce notamment à l'individualisation des droits de propriété. Une telle politique peut mener à une surcharge de travail des femmes, voire, dans des contextes où l'agriculture est dévalorisée, à une nouvelle dégradation de leur statut. Nous revenons sur ce point dans la partie II.2.

¹⁸ Voir ci-dessus note n°10.

résidence, la terre leur revient. Les femmes se trouvent alors dans une situation particulièrement tendue : elles ont la responsabilité des enfants, qui appartiennent à leur lignage, sans avoir le contrôle de la production puisque les terres appartiennent aux hommes. Elles sont ainsi divisées entre leur famille maternelle, dont elles peuvent espérer du soutien pour l'éducation de leurs enfants, et leurs maris, qui se trouvent dans une situation analogue vis-à-vis de leurs sœurs. Dans ce type de système, les rapports sociaux de sexe entre conjoints diffèrent donc fondamentalement de ceux entre frères et sœurs. Pour autant, chaque femme, épouse et sœur, se trouve globalement dans une position de dépendance vis-à-vis de ses contreparties masculines. Enfin, les systèmes de résidence patrilocale fondés sur le paiement d'un prix de la fiancée, quand bien même ils sont par ailleurs associés à un système matrilineaire, peuvent combiner mobilité des femmes, exclusion du foncier et mise sous tutelle, voire exploitation économique des femmes. À partir de recherches de terrain au Zimbabwe, Alison Goebel (2005) révèle ainsi un écart considérable entre le *modèle* du prix de la fiancée et sa mise en pratique : alors que le modèle présente ce paiement comme le fondement d'une nouvelle relation entre les deux familles et le gage du respect du fiancé pour sa future épouse, celui-ci tend dans la pratique à se traduire par un simple transfert d'autorité masculine du père vers le mari. L'épouse devient tributaire de la générosité de son mari pour pouvoir faire face à ses responsabilités, notamment dans l'alimentation de la famille. De manière similaire, Dacher (1992) montre comment, dans les communautés matrilineaires Goin du Burkina, la somme, représentant plusieurs années de travail, versée par le mari à la famille de son épouse, crée une véritable « dette conjugale » : souvent pendant plusieurs décennies, l'épouse rembourse sa dette par un travail agricole dont la plus-value, captée par son mari, pourra notamment être utilisée pour obtenir une épouse supplémentaire. Dans l'ensemble de ces cas, l'accès des femmes aux moyens de production en général et à la terre en particulier est limité, déterminant leur relégation dans la sphère domestique qui est, à son tour, source de subordination.

Formes « traditionnelles » et « modernes » de discriminations des femmes dans l'accès au foncier

L'impact des règles lignagères et de résidence sur la subordination des femmes ne doit toutefois pas laisser croire que cette subordination disparaîtrait dès lors que les systèmes coutumiers seraient remplacés par des législations étatiques modernes. L'accès au foncier constitue un enjeu central dans de nombreux systèmes agraires, à partir duquel cette discussion peut être illustrée. L'importance de cet enjeu dépend notamment du niveau de concentration des terres, qui lui-même reflète l'histoire de chaque pays et en particulier l'existence, ou non, de réformes agraires réussies. À titre d'illustration, dans des pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Uruguay qui ont connu une très forte concentration des terres dès l'époque coloniale, l'indice de Gini de répartition des terres atteint 0,85 et 0,93 respectivement¹⁹. Au Mexique, où la Révolution de 1910 a entraîné une réforme agraire poussée, cet indice a été ramené à 0,49, un niveau comparable à celui du Vietnam (0,50), mais aussi à des pays africains, comme par exemple le Sénégal, où domine l'agriculture familiale²⁰. Dans les pays, notamment asiatiques comme la Chine et le Laos, qui ont connu des réformes agraires radicales, l'indice de Gini est de l'ordre de 0,4. Dans d'autres en revanche, comme les Philippines (indice de 0,57), l'Inde (0,59), le Cambodge (0,69)²¹, où de telles réformes ont échoué ou n'ont jamais été entreprises, la redistribution des terres demeure un enjeu majeur.

¹⁹ Chiffres de 1996 et de 1991. L'ensemble des estimations concernant la concentration de la terre sont tirées de la base de données en ligne Gender and land rights de la FAO, www.fao.org/gender/landrights.

²⁰ Chiffres des dernières études disponibles, correspondant aux années 2006, 1998 et 1999 respectivement.

²¹ Données pour les années 2002, 1991 et 2004 respectivement.

Cette problématique générale se double d'obstacles spécifiques à l'accès des femmes à la terre : en Chine notamment, moins de 60 000 parcelles sur plus de 193 millions sont détenues par des femmes, soit moins de 0,03 % ; dans un certain nombre de pays comme le Vietnam, les Philippines, l'Inde, le Burkina, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la République dominicaine, le Guatemala, pour lesquels ces données sont disponibles, cette proportion se situe entre 8 et 11 %. De nombreux cas, tirés de divers contextes régionaux, montrent de plus que des législations modernes sur le foncier ne constituent nullement une garantie de mise en cause de ces systèmes de type patriarcal, voire peuvent en créer de nouveaux. Dans le sous-continent indien et au Pakistan, Bina Agarwal (1994) montre ainsi que les nouvelles législations des États maintiennent de fortes discriminations dans l'accès des femmes au foncier. Dans les pays du Sahel, des déclarations progressistes sur la condition féminine ont eu lieu dès les années 1980 et ont pu être suivies de nouveaux codes de la famille s'attaquant, notamment, à la question de la polygamie. Mais ces changements au plan législatif n'ont guère été suivis d'effets en milieu rural où ils se sont heurtés à de fortes résistances à tous les niveaux (Monimart 1989). En Chine, où les terres avaient été redistribuées puis collectivisées dans les années 1950, le modèle dit « de responsabilité familiale » depuis 1978 a réintroduit un système quasi-patrilinéaire (Bossen 2002)²². Au Brésil, la question des droits fonciers des femmes a été marginalisée par les gouvernements successifs, depuis les régimes militaires à l'origine de la première réforme foncière en 1965, aux gouvernements de Cardoso des années 1990 et jusqu'à ceux de Lula da Silva. Depuis environ une décennie, les politiques agraires et foncières dans ce pays se sont basées sur le modèle de la ferme « familiale », ouvrant un terrain d'entente entre gouvernements et mouvements sociaux ruraux, voire avec certains mouvements de femmes. Pourtant, ce modèle ignore à la fois les besoins spécifiques des femmes mariées et ceux des femmes seules, célibataires, veuves ou divorcées (Guivant 2003). D'après les données réunies par Carmen Diara Deere et Magdalena León (2003) sur la part de la propriété foncière féminine en Amérique latine, le Brésil se place en effet parmi les plus inégalitaires de la région : seulement 11 % des titres fonciers y sont détenus par des femmes, contre 12,7 % au Pérou, 15,5 % au Nicaragua, 22,4 % au Mexique et 27,0 % au Paraguay²³. Les causes de ces inégalités résident dans les règles d'héritage et de mariage, mais aussi dans les programmes de distribution de terres au niveau national et des communautés, ainsi que dans les marchés du foncier. L'ensemble de ces mécanismes d'acquisition de terres présentent un biais en faveur des hommes, même si certains programmes étatiques et règles d'héritage contribuent à une lente amélioration de l'égalité de genre dans l'accès au foncier en Amérique latine (Deere et León 2003).

Ces régimes de genre peuvent certes évoluer sous l'effet de luttes collectives des femmes ou lors de renversements brutaux de l'ordre établi. Le cas du Rwanda illustre de manière dramatique cette seconde possibilité : le génocide de 1994, en détruisant les moyens de production et en causant la perte des droits fonciers des populations éradiquées ou déplacées, a fourni l'occasion d'une renégociation des rapports sociaux de sexe et de l'accès des femmes au foncier (Koster 2009). Toutefois, en dehors de tels bouleversements, il ne peut généralement être attendu des législations introduites par les États qu'elles renversent les inégalités de genre ancrées dans les structures de domination et justifiées par la défense de la tradition.

²² Par le biais du système d'enregistrement villageois, qui établit le nombre de membres de chaque foyer et en déduit la superficie des parcelles attribuée. Les femmes comptent certes à part entière dans ce système, mais la règle de mobilité des femmes et donc de contrôle masculin de la terre est tout de même en vigueur. Les familles et villages qui se soustrairaient à cette règle seraient pénalisés par la diminution de la surface par habitant.

²³ Chiffres datant de 1995 pour le Nicaragua, de 2000 pour le Brésil et le Pérou, de 2001 pour le Paraguay et de 2002 pour le Mexique (Deere et León 2003, 928, tableau 2).

I.2. Logiques féminines dans les systèmes agraires

La position défavorable des femmes dans les systèmes agraires découle donc structurellement des institutions par lesquelles ces systèmes sont organisés. Ces institutions reposent sur les règles lignagères et de résidence, sur les mécanismes dits « traditionnels » ou « modernes » d'accès au foncier, sur des choix technologiques, sur la division sexuelle du travail. Elles trouvent leur justification dans des discours axés sur la défense de la tradition, mais aussi dans des luttes contre d'autres formes de discrimination, notamment raciales, pouvant occulter les inégalités de genre. Ces structures subordonnent finalement la sphère de la reproduction, à laquelle les femmes sont rattachées, à celle de la production. Cette subordination est enfin source de vulnérabilités alimentaires, pouvant toucher l'ensemble de la famille ou de la communauté.

Par ailleurs, si ces configurations institutionnelles définissent des champs de contraintes encadrant, souvent étroitement, les activités féminines, elles ne les déterminent pas entièrement : l'analyse structurelle demande à être complétée par une approche attentive aux logiques d'action des femmes. Une telle approche aide à saisir la cohérence des systèmes agraires et les unités de sens dans lesquelles les actions individuelles et collectives des femmes et des hommes prennent place. Elle révèle de plus l'existence d'espaces de résistance et d'inventivité des femmes, dont l'analyse fait l'objet de la troisième grande partie.

Construction des identités de genre : accès à la terre, cultures et alimentation

L'analyse des déterminants structurels de la subordination des femmes dans les systèmes agraires a fait apparaître le rôle clef de l'accès à la terre. Il constitue de plus un marqueur fondamental des identités de genre dans la plupart des contextes. Ainsi, sur le plateau du Deccan en Inde, les paysans distinguent « les terres rouges "féminines" des terres noires "masculines", constituées d'argiles plus fertiles que les sols latéritiques rouges » (Vatturi-Pionetti 2006, 204). De manière analogue, s'interrogeant sur la pertinence des catégories « hommes » et « femmes » au Zimbabwe, Goebel (2005) conclut qu'elles font absolument sens dans les systèmes agraires où la masculinité est, dès le plus jeune âge, façonnée dans un rapport à la terre dont les femmes sont exclues :

The relations between land and culture are profoundly about the construction and reconstruction of masculinity [...]. This form of masculinity requires women's distance from the land as outsiders in patrilocal settlements, just as it requires women's distance from their children through constructing children as belonging to the patrilineage [...] The gendered aspect of land allocation appears remarkably consistent, being one of those rigidities, one of those « modes of powers that sustain "women" as a category ». (34, 37)

Règles lignagères, de résidence et d'héritage réglant l'accès à la terre, d'une part, construction symbolique des identités de genre, d'autre part, sont donc étroitement articulées. Ces constructions s'appuient de plus sur la désignation de certaines cultures ou activités agricoles comme féminines ou masculines²⁴. Ainsi, le karité, culture féminine par excellence en Afrique de l'Ouest, structure les identités féminines, soutenant notamment l'organisation sociale des femmes dirigée vers la transformation de l'amande en beurre de karité (Biquard 1992). Plus largement, la « cueillette »²⁵ représente en Afrique subsaharienne une activité typiquement féminine autour de laquelle s'organisent les réseaux d'entraide des femmes. Peu visibles, ces activités assurent pourtant une part substantielle de l'alimentation familiale, comme le montrent les données détaillées réunies par Anne

²⁴ Notons à ce sujet que le fait de contrôler des cultures peut s'avérer un atout plus précieux pour les femmes que l'accès formel à la terre (Goebel 2005). Nous revenons sur ce point dans la partie II.2.

²⁵ Un euphémisme pour désigner un travail féminin souvent difficile, requérant de monter aux arbres et de les élaguer.

Bergeret (1992) sur la région du Sine Saloum au Sénégal. Ce manque de visibilité n'est pas le fruit du hasard : la division des cultures et des activités agricoles participe à la hiérarchisation des identités et des rôles sociaux de genre. Les activités féminines sont associées au domaine du foyer et de l'alimentation, faiblement valorisées, alors que le marché et la création de revenus constituent l'espace de déploiement des activités masculines. Presque partout, les nouvelles cultures commerciales ont ainsi été appropriées par les hommes, comme dans le cas des indiens Bari de la forêt colombienne (Pinton 1992) ou du café, dont la culture a été introduite à grande échelle en Afrique à partir des années 1960 (Guétat-Bernard 2008). En négatif, les cultures féminines sont associées au secteur vivrier et à la subsistance. Les frontières entre activités agricoles masculines et féminines ne sont certes pas hermétiques, les hommes assurant notamment certaines tâches des femmes pour éviter des goulots d'étranglement dans la production (Kasente *et al.* 2002). Mais ces ajustements sont limités par les représentations qui associent les femmes au foyer et à l'alimentation et les hommes au marché et à la génération de revenus monétaires et assurent le maintien des rapports sociaux de sexe. Ainsi, au Cameroun, lorsque la culture du café entre en crise, les femmes, pour compenser la perte de revenus masculins, vendent des cultures vivrières traditionnelles aux nouvelles populations urbaines. Ce « vivrier marchand » leur permet de créer des revenus monétaires aidant à la survie de leur famille, tout en demeurant dans des activités socialement acceptées car apparaissant comme un prolongement de la sphère domestique (Guétat-Bernard 2008).

Enfin, la nourriture elle-même joue un rôle central dans la construction et la hiérarchisation du féminin et du masculin dans les systèmes agraires : sa production, sa distribution et sa consommation, ainsi que le type de nourriture sont directement liées au pouvoir et à la « valeur sociale » des hommes et des femmes (Counihan et Kaplan 1998). Cette centralité se reflète tout d'abord dans celle des cuisines comme lieux de vie, comme par exemple dans les communautés Zumbagua des Andes équatoriennes où elles constituent la première pièce d'habitation, autour desquelles les maisons sont peu à peu élargies (Weismantel 1992). De manière similaire, les concessions wolofs, peuls ou socés au Sénégal se structurent en plusieurs « foyers-cuisines », reflétant des liens de parenté au sein de ces concessions (Bergeret 1992). Certains aliments y sont par ailleurs identifiés comme intrinsèquement masculins (« la viande ») ou au contraire féminins (« la sauce »), la responsabilité de leur approvisionnement incombant alors à l'un ou l'autre sexe (Bergeret 1992). Dans le contexte andin, cette division se traduit par la séparation des aliments « indigènes », cultivés dans les communautés et préparés par les femmes selon des recettes « traditionnelles », des aliments issus de l'agro-industrie, rapportés en fin de semaine par les hommes travaillant en ville. La hiérarchisation entre hommes et femmes s'appuie ici sur celle entre aliments associés à la modernité ou au contraire à la tradition. Enfin, la distribution de nourriture peut être un marqueur des hiérarchies de genre, et plus largement des hiérarchies sociales. Dans les communautés Zumbagua, il revient ainsi à la femme du foyer la plus âgée de distribuer la nourriture selon un ordre strict déterminé par le statut social, l'âge, le sexe, le statut d'invité ou de simple membre de la famille des personnes prenant part au repas (Weismantel 1992).

Les constructions des identités et rôles de genre se fondent donc sur de nombreux marqueurs symboliques, qui prennent eux-mêmes appui sur des conditions matérielles propres aux systèmes agraires : accès au foncier, division sexuelle du travail, responsabilité des hommes et des femmes dans l'alimentation, identification d'aliments associés à l'un ou l'autre genre. Une hiérarchie entre rôles sociaux des hommes et des femmes est présente dans chacune de ces constructions, qui reflètent en même temps qu'elles étaient les structures institutionnelles encadrant les rapports sociaux de sexe.

Cohérence et intelligence des logiques féminines : espace domestique, agrobiodiversité, alimentation

L'étude de ces constructions laisse de plus entrevoir les univers de sens dans lesquelles se déploient les activités féminines : préparation de nourriture, alimentation, entretien de la famille, espace domestique. La place des femmes dans la sphère productive varie certes selon les contextes et les configurations institutionnelles, mais sans remettre en cause cette responsabilité première. Cet éclairage permet de saisir la cohérence interne des logiques féminines et montre notamment que si ces logiques ne coïncident pas avec les objectifs assignés par certaines politiques de développement, comme la maximisation de la productivité ou du profit, elles ne sont pas autant inefficaces, incohérentes, ni « arriérées ».

Les monographies de type anthropologique, qui répertorient minutieusement les activités des femmes, sont souvent les seules à même de faire apparaître ces logiques²⁶. En suivant une femme du village chinois de Lu dans ses tâches journalières, Bossen (2002) montre ainsi que ses différentes activités s'articulent au sein d'un ensemble cohérent centré sur l'alimentation et la reproduction : les restes des repas de la famille sont utilisés pour nourrir les animaux, qui eux-mêmes fournissent une partie de l'alimentation familiale, ainsi que le fumier pour fertiliser les jardins où sont cultivés les légumes également destinés à l'alimentation familiale. De manière similaire, Weismantel (1992) dans son étude sur les communautés Zumbagua montre que cycle des aliments et des produits agricoles entre êtres humains, animaux domestiques et cultures sont étroitement imbriqués et optimisés grâce au travail des femmes. L'ensemble de ces activités se déploie dans l'espace domestique, compris comme l'espace physique où se déroule le travail des femmes afin d'assurer la reproduction des familles et des communautés²⁷. Cette caractéristique explique à la fois leur cohérence et la faible visibilité de cette production agricole qui est réduite à des « activités domestiques » par de nombreux auteurs. Ainsi, il est significatif qu'une recherche antérieure sur le village de Lu, réalisée par l'anthropologue chinois Fei Xiaotong dans les années 1930, ait conclu à la faible participation des femmes dans l'agriculture : l'auteur s'était centré sur les cultures commerciales (le riz et les haricots achetés à l'époque par le gouvernement), occultant le jardinage et l'élevage d'animaux pour la consommation familiale assurés par les femmes. Une estimation revue par Bossen de la part du travail agricole réalisé par les femmes de ce village montre qu'en réalité, celle-ci était, dans les années 1930, légèrement supérieure à celle des hommes. À la suite de Boserup, des données analogues pour de nombreux pays confirment désormais l'importance du travail féminin et la contribution des femmes, non seulement à la reproduction des familles, mais à celle des systèmes agraires dans leur ensemble : en Asie du Sud, les femmes constituent 90 % de la

²⁶ Vatturi-Pionetti (2006) note par exemple à ce sujet que « la complexité des relations que les hommes et les femmes des sociétés rurales entretiennent avec le monde vivant et les pratiques qui en découlent ne peuvent être mises en lumière qu'au moyen d'enquêtes ethnobotaniques ou ethnographiques très précises, s'éloignant des dogmes de la "sécurité alimentaire" et du "développement agricole" pour laisser place aux nuances des pratiques paysannes » (198). L'étude quantitative de Pamela Marinda (2006) sur la productivité agricole comparée de foyers menés par des hommes ou des femmes au Kenya illustre en négatif cette nécessité. Marinda montre que la productivité de la culture du maïs décroît en fonction de la superficie des champs et tend de ce fait à être moindre dans les foyers menés par des femmes dont les parcelles sont plus petites. Cette conclusion va à l'encontre des résultats de travaux féministes affirmant que la productivité des petites parcelles féminines peut être très élevée grâce à un usage intensif du travail et à la maîtrise des écosystèmes cultivés. L'étude ne mesure toutefois pas la productivité des jardins et autres parcelles de polycultures où ce type de savoir-faire pourrait être appliqué. L'étude présente donc un biais du fait d'un choix méthodologique qui occulte les cultures et logiques d'action féminines se déployant dans l'espace domestique.

²⁷ Notons que les frontières de cet espace, qui sont donc déterminées par la division sexuelle du travail, ne recourent pas nécessairement celle entre rapports de production domestique et capitaliste. Dans le cas des familles de colons de la forêt amazonienne, Pinton (1992) montre par exemple que le travail des hommes hors de l'espace domestique comprend à la fois l'agriculture marchande et de subsistance.

main-d'œuvre pour la culture du riz ; en Ouganda, elles réalisent 85 % du travail de semences et 98 % de la transformation alimentaire ; en Inde, elles représentent 82 % de la main-d'œuvre responsable du stockage des récoltes et 70 à 80 % de celle assurant la traite du bétail ; au Brésil, 90 % des personnes employées dans l'élevage sont des femmes ; et dans les montagnes les plus reculées et les plus pauvres du Bamiyan, Badakhshan et du Nooristan en Afghanistan, l'agriculture et l'élevage reposent presque entièrement sur des femmes²⁸. Cette participation féminine aux activités agricoles mérite d'autant plus d'être rappelée que, comme le souligne Deere (2005) à partir de l'Amérique latine, l'absence de rémunération occulte non seulement la logique interne, mais aussi l'existence et la valeur de ce travail.

L'intelligence des logiques d'action féminines est également visible dans des activités visant à préserver la diversité agricole et biologique, ou « agrobiodiversité », et qui favorisent à leur tour une alimentation en quantité, qualité et variété satisfaisantes. Dans la plupart des régions du monde, les femmes possèdent des savoir-faire spécifiques dans le maintien du cycle de reproduction des espèces animales et végétales, cultivées ou sauvages. Au Sahel, où les contraintes du milieu sont particulièrement sévères, les femmes, chargées de la collecte du bois, parcouraient des distances considérables pour éviter de couper du bois vert (Monimart 1989)²⁹. Au Brésil, la campagne de 2007 du Mouvement des femmes paysannes, dont le slogan était « Produisons de la nourriture saine, prenons soin de la vie et de la nature », a mis en avant le lien étroit existant entre pratiques agro-pastorales des femmes, préservation de la biodiversité et souveraineté alimentaire (Jalil 2009). Dans le cas du plateau semi-aride du Deccan, Carine Vatturi-Pionetti (2006) montre que « l'association des cultures et des variétés est une stratégie couramment utilisée par les petites paysannes pour minimiser le risque de perte de récolte et consolider la sécurité alimentaire de leur foyer » (198). L'association de cultures, en diversifiant la durée des cycles agricoles, la résistance à la sécheresse et aux insectes optimise en effet le rendement *global* du système vivrier, quand bien même celui-ci se fait au détriment de celui de cultures particulières (Vatturi-Pionetti 2006). En Ouganda, l'étude de Kasente *et al.* (2002) sur la promotion des exportations agricoles dites « non traditionnelles »³⁰ montre que le mauvais fonctionnement des marchés agricoles³¹ dissuade les agriculteurs d'investir dans ces cultures. Tant que les débouchés sont incertains, ils préfèrent assurer leur autosubsistance par l'agriculture vivrière, renonçant aux gains de productivité que permettrait la division du travail et la spécialisation. L'objectif de sécurité alimentaire prime donc sur celui d'accroissement de la productivité, en particulier pour les femmes qui portent traditionnellement cette responsabilité. Cet objectif, et non une aversion irraisonnée ou naturelle au risque, non plus qu'une erreur de calcul des femmes, les pousse à privilégier la diversification des cultures et des risques plutôt que la culture d'une variété commerciale à haut rendement. De manière générale, la réhabilitation de cultures associées au sein d'écosystèmes complexes constitue une forme de résistance à la domination du paradigme de la monoculture. Elle se fonde sur la revalorisation de connaissances considérées comme traditionnelles ou indigènes détenues notamment par les femmes au sein des sociétés paysannes, et qui s'affirment

²⁸ Ces données sont tirées d'un rapport d'ActionAid (Costa 2010, 3, box 1) s'appuyant sur des données du FIDA, de la FAO, de l'UNIFEM, ainsi que d'ActionAid Afghanistan et d'ActionAid India.

²⁹ Sous l'effet de la désertification, cette règle tend aujourd'hui à se relâcher, mettant en danger la durabilité de la gestion du bois de chauffe (Monimart 1989).

³⁰ Razavi (2002) souligne le caractère ambigu de cette notion, dont elle distingue trois sens : « First, an export can be non traditional because it involves a product that has not been produced in a particular country before [...]. A second type of nontraditional export is a product that was traditionally produced for domestic consumption but is now being exported [...]. Finally, the term can refer to the development of a new market for a traditional product [...] » (33, note n° 1).

³¹ Notamment de fortes fluctuations des prix agricoles et des prix aux agriculteurs pouvant être beaucoup plus bas que les prix finaux en raison d'une faible concurrence entre intermédiaires commerciaux.

comme une forme d'intelligence au même titre que la maximisation du rendement d'une monoculture³².

Enfin, le maintien de l'agrobiodiversité repose sur l'autogestion paysanne des semences, plutôt que sur l'achat ou l'emprunt de variétés améliorées, permettant de garder le contrôle de la sélection des grains et de limiter les dépendances vis-à-vis des vendeurs de semences pouvant empêcher de réaliser les semis au moment opportun (Vatturi-Pionetti 2006). Cette gestion paysanne des semences est associée à la reproduction et relève de ce fait généralement de la responsabilité des femmes. Dans la région du Deccan, lorsque les sacs de semences gonflent à l'arrivée des premières pluies, les femmes déclarent ainsi que les semences sont « enceintes » (Vatturi-Pionetti 2006, 204). Plus largement, les procédés de sélection, de conservation et de germination des semences sont transmis de mère en fille et sont entourés de rituels se déroulant dans l'intimité du foyer. Ces savoir-faire sont considérés comme partie intégrante de l'identité féminine et consolident le statut des femmes dans la famille et dans la communauté (207). Ils constituent un paramètre central de leurs logiques d'action permettant d'en saisir l'intelligence et la cohérence.

I.3. Subordination des femmes dans les systèmes agraires

La place subordonnée des femmes dans les rapports sociaux de sexe apparaît comme un résultat d'une étonnante constance au travers de travaux portant sur des systèmes agraires par ailleurs très divers. Ni les différences entre formes d'organisation de la production propres aux grandes régions du monde – systèmes « féminins » et « masculins » au sens de Boserup notamment – ni les degrés variables de modernisation agricole, ni les grands modèles capitalistes ou communistes, ne semblent mettre en cause ce résultat. Cette subordination trouve ses racines dans la responsabilité attribuée aux femmes dans la reproduction sociale, en particulier l'alimentation des familles et des communautés. Cette sphère, subordonnée à celle de la production dans le mode de production capitaliste comme dans ceux reposant sur une propriété collective des moyens de production, place les femmes dans une position de dominées pouvant mener à leur exploitation. Cette domination prend appui sur des institutions dites « traditionnelles » (mariage, systèmes lignager, de résidence, d'héritage, d'éducation, etc.) ou inscrites dans les législations des États, qui définissent les règles d'accès aux moyens de production, au travers notamment de la législation et des marchés fonciers, des conditions d'accès aux financements, aux techniques de production et aux programmes d'appui. Ces institutions sont soutenues par des systèmes articulés de représentations sociales qui les justifient et leur permettent d'évoluer dans des limites souvent étroites. Ces représentations sont fondées sur un système hiérarchisé d'identités et de rôles qui renforcent la place des hommes dans la sphère de la production et celle des femmes dans celle de la reproduction. Des décalages importants peuvent certes exister entre ces représentations et les situations réelles où les femmes assurent un rôle croissant dans la génération de revenus monétaires. Mais ces représentations encadrent les activités socialement acceptables pour les femmes et constituent un facteur considérable d'inertie de rapports sociaux de sexe structurellement inégaux. Les mécanismes de domination des femmes, trouvant des appuis nouveaux dans certains processus dits « de développement », peuvent alors mettre en danger la capacité des familles à s'alimenter. De nouvelles formes de vulnérabilité alimentaire, pouvant se manifester par des crises violentes comme en 2007-2008, touchent ainsi une partie de la population mondiale, alors même qu'une autre partie de cette population bénéficie des gains de productivité issus de ces mêmes processus.

³² Dans sa synthèse du séminaire international de l'ORSTOM-CIE sur Femmes et politiques alimentaires (1985), Jeanne Bisilliat conclut ainsi à « l'absence de recherche agronomique sur les cultures faites par les femmes » en lien avec « l'intensification des systèmes de monoculture au détriment des systèmes de cultures associées si bien maîtrisés par les femmes » (24).

II. Les systèmes agraires sous la pression du développement

Afin de caractériser les rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires, la première partie de ce travail s'est concentrée sur la cohérence interne de ces systèmes, mettant provisoirement de côté les niveaux institutionnels et les dynamiques plus larges dans lesquels ils se situent. Hormis pour les besoins de l'analyse, ces différents niveaux ne peuvent bien sûr être séparés : les systèmes agraires évoluent, sous l'effet notamment de l'apparition de nouvelles activités rurales non agricoles, du développement urbain, des migrations nationales et internationales. Dans la quasi-totalité des pays du Sud, des transitions démographiques, entraînant une croissance rapide de la population, constituent de plus la toile de fond de ces changements et un accélérateur de leurs contradictions. Les politiques économiques, aux niveaux national et global, déterminent par ailleurs les cadres, changeants, dans lesquels les productrices et producteurs accèdent aux moyens de production et commercialisent leurs produits. À leur tour, ces transformations se répercutent sur la manière dont les familles et les communautés assurent leur reproduction, générant des tensions pouvant être considérables et qui sont d'abord absorbées par les femmes qui occupent une position dominée dans les systèmes agraires. Leur capacité d'ajustement, cependant, n'est pas illimitée : des tensions trop fortes aboutissent à des crises des systèmes agraires et de la reproduction sociale, dont la malnutrition, la disette, voire la famine, constituent les manifestations les plus brutales.

Les rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires doivent donc être étudiés de manière dynamique, en lien avec les processus de développement et les politiques, notamment économiques, qui les mettent sous tension. Inversement, une économie politique qui se limiterait aux seuls niveaux institutionnels du marché et de l'État, en ignorant la sphère domestique, donnerait une vision tronquée de ces systèmes, incapable de prendre en compte leur dynamique d'ensemble et donc leurs limites³³.

Ce cadre d'analyse élargi conduit donc à considérer les systèmes agraires en lien avec l'évolution des paradigmes de développement. Un point d'inflexion principal de ces paradigmes se situe au tournant des années 1980. La première période, qui débute après la Seconde guerre mondiale, se caractérise, d'une part, par des stratégies volontaristes de modernisation prenant dans le secteur agricole la forme de révolutions vertes, et, d'autre part, par des prix agricoles dans certains pays pouvant être largement déconnectés des prix mondiaux. Elle se termine avec les politiques de libéralisation des années 1980, qui coïncident avec la prise de conscience de la dépendance alimentaire de certains pays, notamment africains, vis-à-vis des pays occidentaux et de l'urgence de réformer l'« ordre alimentaire mondial ». Débute alors une seconde période, caractérisée par l'ouverture commerciale, qui s'étend aux produits agricoles durant les années 1990, et par la croyance dans l'impact positif de la croissance économique mondiale sur les pays en développement grâce à l'effet dit « de ruissellement » (*trickle down*). L'ordre alimentaire mondial est alors essentiellement marchand, en même temps que la communauté internationale déplore une augmentation, depuis 1995, du nombre absolu de personnes mal-nourries dans le monde³⁴. Cette deuxième grande partie aborde tour à tour chacun de ces paradigmes, en analysant

³³ Shahra Razavi (2009) souligne ainsi l'urgence d'une nouvelle économie politique qui tienne compte de l'espace et des relations domestiques. Elle montre que l'économie politique néoclassique dominante, en ignorant cet espace et ces relations, aboutit à un traitement simpliste du genre l'assimilant à un choix rationnel qui serait par essence masculin ou féminin. Les implications politiques d'une telle analyse sont considérables : elles consistent à rediriger des ressources (foncier, crédit, emploi) vers les femmes, censées non seulement travailler autant que les hommes, mais aussi investir ces ressources dans le bien-être de leur famille. Au lieu de transformer des rapports sociaux de sexe inégaux, ces politiques accroissent finalement les responsabilités et la charge de travail des femmes (à ce sujet, voir également Bieri et Sancar 2009).

³⁴ Voir les chiffres de FAOSTAT cités en introduction.

leurs points d'appui dans les institutions et les représentations des systèmes agraires et leurs conséquences pour l'évolution de ces systèmes. L'argument défendu est que les inégalités initiales, au premier plan desquelles celles fondées sur le genre, tendent à s'accroître sous l'effet des pressions exercées par les processus et politiques de développement des six dernières décennies.

II.1. Racines des inégalités dans les paradigmes de développement avant les années 1980

Les racines des inégalités de genre dans les paradigmes de développement jusqu'au tournant des années 1980 peuvent être abordées au travers de deux grandes discussions qui traversent cette période : premièrement, le bilan des révolutions vertes, autour des préoccupations naissant de nouveaux écarts de revenus au niveau international, national, et jusqu'au sein des communautés agraires et des familles ; deuxièmement, la dépendance alimentaire croissante d'une partie du monde, se manifestant de manière violente lors de crises alimentaires, voire de famines comme au Sahel en 1973 ou en Éthiopie en 1984-85³⁵.

Révolutions vertes : une modernisation excluante

Introduites dans la seconde moitié des années 1940 au Mexique³⁶, puis essentiellement en Inde et en Asie du Sud-Est à partir des années 1960, les révolutions vertes ont pu contribuer à alimenter des populations en forte croissance démographique. Associant semences génétiquement améliorées, engrais minéraux, pesticides, et, dans certains cas, irrigation, mécanisation, voire accès au crédit et à la terre dans le cadre de réformes agraires, ces politiques ont effectivement conduit à des augmentations considérables du rendement de certaines cultures. Cependant, elles sont aussi à l'origine d'un développement très inégal, responsable de la crise des systèmes agraires les moins performants et de l'apparition de nouvelles vulnérabilités alimentaires.

L'orientation des recherches agronomiques constitue un premier facteur d'inégalité. Les investissements se sont tout d'abord concentrés sur l'amélioration des variétés de riz et de blé cultivées en Asie et, dans une moindre mesure, en Amérique latine, alors que les céréales typiquement africaines, comme le sorgho, étaient délaissées (Fresco 1985). Le potentiel offert par certains pays aux yeux des instituts de recherche et des fondations qui les financent ou les ont financés explique certainement cette orientation. Mais elle a par ailleurs entraîné un accroissement des inégalités au sein des pays dits alors « du tiers-monde » en favorisant un creusement extrêmement rapide des écarts de productivité³⁷. Des dynamiques complexes en ont résulté. La hausse des rendements dans les agricultures modernisées de certains pays, notamment d'Asie du Sud-Est, ainsi que dans les pays occidentaux, a créé des excédents disponibles pour l'exportation. Ces denrées ont alors exercé une concurrence implacable sur celles produites dans d'autres régions du monde de manière infiniment moins performante³⁸. La hausse des rendements agricoles dans certains

³⁵ Le Bangladesh a également connu en 1974-75 une grande famine qui a fait environ un million et demi de morts. Ses causes résidaient cependant moins dans une dépendance alimentaire que dans une pénurie artificielle déclenchée par l'annonce d'une mauvaise récolte qui a conduit à une flambée des prix alimentaires.

³⁶ Sous l'impulsion de la fondation Rockefeller, qui a financé des recherches agronomiques sur des variétés à hauts rendements, en collaboration avec le gouvernement de Manuel Ávila Camacho.

³⁷ Marcel Mazoyer (2005) estime que le rendement par hectare, par an et par agriculteur est de l'ordre d'une tonne pour les cultures manuelles et de 1 000, voire pour certaines céréales de 2 000, tonnes après la modernisation agricole. Au cours du XX^e siècle, les écarts moyens de productivité auraient été multipliés par un facteur 100.

³⁸ Notons toutefois que, du fait des politiques de développement national quasiment opposées suivies par les pays industrialisés et par les pays du tiers-monde jusqu'au tournant des années 1980, la répartition mondiale des capacités de production agricole est plus complexe qu'une simple division entre agricultures modernisées et traditionnelles. Alors que les pays industrialisés menaient des politiques en faveur de leurs secteurs agricoles fondées sur le soutien des prix, les

pays ou régions entraîne ainsi une baisse globale des prix agricoles, menaçant d'endettement et de décapitalisation les paysans, majoritaires, du tiers-monde dont les rendements restent très faibles. Une partie d'entre eux est alors contrainte d'abandonner son activité et de migrer vers les villes. Alors que la quantité globale de nourriture augmente, le développement inégal induit par les révolutions vertes conduit donc à une crise de certains systèmes agraires se traduisant par de nouvelles formes de sous-alimentation paysanne (Mazoyer 2005).

L'introduction de nouvelles techniques et variétés agricoles, dont les caractéristiques et le coût excluent certaines populations, est donc à l'origine d'un accroissement des inégalités mettant en cause les progrès permis par ailleurs par ces techniques. Si cette dynamique est la plus visible au niveau international, elle ne s'y limite cependant pas. Au sein des pays, les révolutions vertes ont créé des inégalités considérables entre les régions, voire entre et au sein même de communautés locales, donnant naissance à des zones marginalisées et à des poches de pauvreté³⁹. Au sein même des familles bénéficiaires, ces politiques se sont appuyées sur les rapports sociaux de sexe existants et ont tendu à creuser les inégalités de départ. À ce sujet, Louise Fresco (1985) signale que les recherches menées par des équipes d'agronomes essentiellement masculines, en général sans coordination avec des chercheurs en sciences sociales, sont parties de l'hypothèse d'une fonction de production unique des familles d'agriculteurs, censée refléter une unité d'intérêt⁴⁰. Cette fonction a alors été comprise comme la maximisation du rendement d'une culture généralement unique, les bénéfices retirés par les chefs de famille masculins étant supposés s'étendre à leurs épouses et familles par un effet de diffusion transversale (*trickle across*). L'impact des techniques sur le statut et le travail des femmes varie certes selon les contextes et selon qu'elles sont appliquées seules ou en combinaison avec l'allocation de crédits et de terres. Mais un examen du résultat de ces politiques attentif au genre révèle globalement, non une participation des femmes aux opportunités offertes à leurs maris ou à leurs parents de sexe masculin, mais une division sexuelle du travail suivant les contours de la modernisation agricole et entraînant des écarts de productivité croissants entre activités masculines et féminines. Non seulement les cultures vivrières, mais aussi les tâches accomplies par les femmes comme le désherbage, le repiquage du riz, la conservation, le séchage ou la transformation de certaines récoltes sont exclues de la plupart des recherches agronomiques (Fresco 1985). Ce type de modernisation entraîne donc une dégradation de la position relative des femmes dans les systèmes agraires. On peut penser que cette dégradation n'est pas seulement le résultat malheureux de politiques insensibles au genre : elle apparaît structurellement nécessaire pour fournir une main-d'œuvre et des cultures vivrières à bas coût au secteur d'exportation capitaliste. En somme, le type de modernisation

subventions aux moyens de production, le financement public de la recherche agronomique et des infrastructures, et, aux États-Unis, des aides directes aux revenus des agriculteurs, les pays du tiers-monde soutenaient l'industrialisation urbaine, au travers de prix agricoles inférieurs aux cours mondiaux. Même dans les pays comme l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande ou les Philippines qui ont connu des révolutions vertes, le transfert net de ressources dans les pays en développement durant cette période s'est globalement fait au détriment du secteur agricole (Roudart 2005).

³⁹ Jeanne Bisilliat (1985) estime à ce sujet que « [les révolutions vertes] ont gagné la bataille de la production de céréales en concentrant l'apport des ressources sur les régions et sur les paysans les plus riches mais [...] n'ont pas résolu les problèmes de distribution, laissant stagner ou régresser la production des régions déshéritées accentuant ainsi, encore plus, les déséquilibres régionaux et renforçant les poches de pauvreté en augmentant le nombre de paysans sans terre, sans emploi et sans revenu » (25).

⁴⁰ Contre cette tendance, un petit nombre d'instituts de recherche, notamment l'International Rice Research Institute (IRRI) aux Philippines, ont mené des programmes de recherche et développement agricole veillant au « bien-être et à l'*empowerment* des femmes », à travers trois champs d'action principaux : les technologies agricoles et post-récoltes ; les techniques de l'information et l'énergie (Paris, Feldstein *et al.* 2001).

entreprise dans le cadre des révolutions vertes s'appuie sur des mécanismes d'exclusion multiples et imbriqués, dont la domination et l'exploitation des femmes au sein des structures familiales constitue le socle. Ces mécanismes exposent les personnes et les groupes exclus à de nouvelles vulnérabilités alimentaires, alors même que les rendements agricoles moyens sont en forte augmentation.

Les dépendances alimentaires

Une seconde préoccupation traverse la période qui va de l'après-guerre aux indépendances africaines et asiatiques et au tournant des années 1980 : les nouvelles dépendances alimentaires révélées par des crises alimentaires à répétition. Les explications dominantes⁴¹ mettent certes en avant la « surpopulation » présumée de régions du tiers-monde et les dégradations environnementales et climatiques que celle-ci est censée entraîner. Pourtant, pour de nombreux auteurs critiques, la dépendance de pays du tiers-monde vis-à-vis de denrées alimentaires en provenance des agricultures modernisées, principalement occidentales, constitue la cause première de ces crises qui ne seraient pas dues à une taille excessive de la population. Ces crises apparaissent alors comme étant de nature politique, même si une croissance démographique rapide aggrave évidemment les difficultés⁴².

De nouveau, le niveau international de cette dépendance, le plus manifeste, a d'abord été mis en avant. Jeanne Bisilliat (1985) souligne ainsi que la dépendance concerne globalement les pays ayant fait le choix de la « promotion et exportation de certaines cultures justifiées par la théorie des avantages comparatifs et impliquant en même temps le recours à l'aide alimentaire » (25). Les pays fournisseurs ou pourvoyeurs de dispositifs d'aide ayant, délibérément ou non, détruit l'agriculture locale, détiennent inversement une « arme alimentaire », profitant par ailleurs à leurs industries agro-alimentaires nationales organisées en lobbys, en particulier aux États-Unis (George 1976). Plus avant, le Comité d'information Sahel (1975) soutient que les famines des années 1970 dans cette région du monde sont le résultat de l'exportation de la crise du capitalisme occidental. Le maintien de relations de domination avec les anciens pays colonisés, y compris par le biais des agences dites « de coopération au développement », permettrait ainsi de poursuivre l'exploitation impérialiste. Celle-ci a notamment pour conséquence la destruction des cultures vivrières qui assuraient la sécurité alimentaire au niveau local. L'échange inégal⁴³ au niveau international, et non des désastres « naturels » ou une incapacité soudaine de populations supposées arriérées à subvenir à leur alimentation, est donc dénoncé comme la cause première des crises alimentaires et des famines⁴⁴.

Ce niveau, s'il est déterminant et engage la responsabilité des pays occidentaux, ne doit cependant pas occulter les relations de dépendance et les mécanismes de discrimination avec lesquels ils s'articulent à l'intérieur de chaque pays, aux niveaux régional, local et jusque dans les familles. Dès les années 1980, les travaux d'Amartya Sen (1981) ont mis en évidence le rôle central de droits démocratiques (*entitlements*) favorisant l'accès aux ressources et aux aliments. À partir de recherches de terrain sur le rôle des femmes dans les

⁴¹ Pour une illustration de ces thèses, voir par exemple Bourrinet (1982a).

⁴² Il convient d'ajouter que la croissance démographique n'est pas un phénomène naturel, mais a des causes culturelles au travers des représentations de la famille, politiques au travers de mesures anti- ou pronatalistes, et situées dans les interdépendances Nord-Sud, au travers notamment des progrès de santé publique, mais aussi des obstacles aux migrations internationales. La multi-dimensionnalité et la complexité de la question démographique ont été soulignées par Arthur Lewis dès 1963.

⁴³ Au sens de la théorie marxiste développée par Arghiri Emmanuel (1969), puis reprise par Samir Amin.

⁴⁴ Notons qu'au-delà des relations entre pays du tiers-monde et occidentaux, existent durant cette période des dépendances alimentaires au sein du bloc soviétique, notamment de l'URSS vis-à-vis des pays de l'Est, ainsi que des pays arabes vis-à-vis des pays exportateurs de céréales. Voir respectivement Nove (1982) et Bourrinet et Makramallah (1982).

crises alimentaires en Inde, Amrita Rangasami (1985) souligne également que « les conditions de la famine sont seulement réunies là où l'accroissement [des difficultés d'accès à] la terre, l'eau et au travail prive de larges classes de la population des moyens de subvenir à leurs besoins » (110). La sous-alimentation et la famine ne touchent donc pas de manière indiscriminée les populations de régions entières, mais seulement les groupes rendus vulnérables par des mécanismes d'exclusion dus à leur classe, leur race, leur caste ou leur sexe, pouvant être aggravées par des formes excluantes de modernisation agricole. Plus avant, l'observation des processus qui conduisent à la famine montre que celle-ci, loin de constituer un évènement soudain et de ce fait implacable, constitue le terme final d'« un processus durant lequel les actifs [assets] des communautés victimes sont transférés aux bénéficiaires » (Rangasami 1985, 111). Les difficultés d'alimentation ne s'abattent donc pas brutalement sur certaines populations comme les couvertures médiatiques de ces « évènements » le laissent souvent supposer, mais résultent de processus longs de transfert de ressources des victimes vers des groupes bénéficiaires constituant les relais locaux des structures de dépendance au niveau international.

Notons enfin que ces processus entraînent des réactions d'ensemble des communautés affectées, mais aussi certaines stratégies spécifiques aux femmes. Lors de la famine de 1952-53 à Tikopia, dans les îles Salomon du Pacifique, diverses règles communautaires, concernant notamment les mariages et les rituels de funérailles, ont été assouplies. Parallèlement, les femmes se sont approprié les bateaux de pêche des hommes absents de l'île, bravant le tabou leur interdisant de prendre la mer afin de tenter de nourrir leurs familles (Rangasami 1985). De manière similaire au Sahel, l'exode des hommes a constitué la première réponse à la sécheresse et à la désertification à partir des années 1970. Restées sur place, les femmes ont assumé une part croissante du travail domestique et agricole, en même temps que de nouvelles techniques et normes sociales, voire de nouveaux rapports monétaires entre hommes et femmes, étaient introduits. Cependant, ces efforts ne peuvent être compris comme des moyens d'ajustement automatique des systèmes agraires aux pressions extérieures. Dans de nombreux cas, on a observé au contraire la destruction de ces systèmes, brisant destins individuels et collectifs comme le révèle Marie Monimart (1989) à partir du cas sahélien. De même à Tikopia, la stratégie ultime des femmes face à la famine a consisté en une « décimation sélective » des familles par l'infanticide des fillettes et des garçons (Rangasami 1985). La radicalité de cette réponse témoigne de manière tragique des limites d'adaptabilité des familles à un stress extrême (Bisilliat 1985). Elle illustre aussi que les relations de dépendance alimentaire visibles au niveau international ne se maintiennent finalement que par le biais de chaînes de dépendance dont la sphère domestique constitue le dernier maillon. L'enrichissement de certains groupes dans des pays occidentaux et dans ceux mêmes touchés par les crises alimentaires n'est possible que parce que simultanément d'autres groupes subissent leur domination et s'appauvrissent. Les femmes de classes, races ou ethnies discriminées sont ainsi les ultimes victimes de ces processus d'approfondissement des rapports de domination et d'accroissement des inégalités.

II.2. Libéralisation agricole, nouvelles inégalités de genre et vulnérabilités alimentaires

Un nouveau cadre des politiques agricoles et alimentaires

Les années 1980 marquent un tournant au niveau mondial dans les politiques économiques en général et dans les politiques agricoles et alimentaires en particulier. La crise de la dette publique extérieure des pays en développement, manifeste à partir de 1982, constitue sans doute le point de repère le plus net de ce tournant, dont les racines remontent cependant aux chocs pétroliers des années 1970. À partir de la fin des années 1970, alors que Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni impulsent des politiques de dérégulation de l'économie qui vont bientôt s'étendre à l'échelle planétaire, les institutions financières internationales conseillent aux pays pauvres endettés de réduire leurs dépenses,

notamment en démantelant leurs politiques agricoles et alimentaires et en laissant les prix agricoles s'établir au niveau mondial, alors plus élevés pour la plupart des produits. Combinée à l'idéologie devenue dominante des avantages comparatifs, ces politiques conduisent finalement à la spécialisation agricole internationale et à l'ouverture commerciale. La libéralisation de l'agriculture apparaît ainsi sur l'agenda des négociations du GATT lors du cycle de l'Uruguay en 1986. Si l'Accord sur l'agriculture, conclu en 1995, concerne dans un premier temps essentiellement les États-Unis et l'Union européenne⁴⁵, il conduit, à partir de 2001, à la reprise des négociations agricoles dans le cadre du cycle de Doha et touche alors également les pays en développement. Après l'échec des négociations de l'OMC à Seattle en 1999, ce cycle affirme l'importance de la prise en compte des besoins des pays en développement « y compris en matière de sécurité alimentaire et de développement rural ». Cependant, il est marqué par la constitution de multiples groupes aux intérêts divergents, reflétant notamment la complexification des relations internationales sous l'effet de l'entrée des pays en développement sur la scène commerciale internationale⁴⁶. Cette dynamique se solde finalement par un blocage des négociations. Par ailleurs, cette période est marquée par l'essor de l'agro-industrie, sous l'effet de la concurrence internationale et des investissements directs étrangers, qui connaissent une croissance soutenue à partir des années 1990. Cette évolution ravive le débat sur la concurrence entre modèle d'agro-industrie et modèle d'agriculture paysanne et sur le risque de disparition de cette dernière⁴⁷. Elle introduit également des préoccupations liées à la qualité des produits, révélées notamment par le syndrome de Creutzfeldt-Jakob au milieu des années 1990 (Mies 1996). Enfin, le secteur agro-industriel crée des emplois salariés occupés en grande partie par des populations rurales des pays en développement, en particulier des femmes. Ces nouveaux emplois posent des questions sur les conditions de travail, l'évolution des rôles de genre et la reconfiguration des stratégies de subsistance en milieu rural.

Parallèlement, l'abandon, par la plupart des pays, du modèle d'autosuffisance alimentaire et la capacité du nouveau modèle, fondé sur la spécialisation agricole, le libre-échange et l'agro-industrie, à garantir la sécurité alimentaire suscitent de plus en plus de préoccupations. La destruction des cultures vivrières et la faillite de nombreuses agricultures paysannes sous l'effet des écarts croissants de productivité deviennent évidentes. De larges pans de la population, y compris agricole, de ces pays deviennent dépendants pour vivre d'achats ou d'aides alimentaires, utilisées par certains pays donateurs comme arme de *dumping* commercial. Les ruptures de stock sur les marchés agricoles conduisent par ailleurs à des explosions chroniques des prix, affectant les consommateurs urbains et ruraux dépendants des achats alimentaires (Mazoyer 2005). Enfin et de manière générale, l'objectif des politiques de libéralisation d'augmenter les revenus issus des exportations agricoles ne se confond pas avec celui d'assurer la sécurité alimentaire⁴⁸.

⁴⁵ Voir à ce sujet Roudart (2005). L'auteure montre, d'une part, que les pays en développement prennent peu d'engagements lors du Cycle de l'Uruguay et, d'autre part, que les États-Unis et l'Union européenne parviennent à contourner en grande partie les objectifs de libéralisation qu'ils s'étaient fixés.

⁴⁶ En suivant Laurence Roudart (2005), on peut distinguer : les États-Unis et l'Union européenne, qui cherchent à garder des marges de manœuvre pour soutenir leurs agricultures ; les 19 pays du groupe de Cairns, comprenant l'Australie et des pays asiatiques et latino-américains exportateurs agricoles, mais soutenant peu leur agriculture et réclamant la libéralisation ; les « Amis de la catégorie développement », qui revendiquent notamment la définition de « produits spéciaux » pour la sécurité alimentaire et le développement rural ; les pays en transition, qui demandent un traitement spécial.

⁴⁷ L'augmentation des inégalités de revenu entre les pays riches de l'OCDE et les pays asiatiques populaires comme le Bangladesh, la Chine ou l'Inde, observables notamment durant la période 1988-1993 (Milanovic 1999), en même temps que celles entre la Chine urbaine et la Chine rurale et l'Inde rurale (Milanovic 1999), peut être vue comme un signe d'écarts de productivité croissants entre différents types d'agriculture.

⁴⁸ Comme l'analyse Marilee Karl de l'Institut Isis International à Manille, « there has been a shift in the general trend of giving low priority to agriculture in favor of industrialization toward a new

Depuis 2007 enfin, la hausse des prix agricoles a favorisé des investissements massifs dans des terres arables situées principalement en Afrique sub-saharienne, dans les régions fertiles d'Amérique du Sud comme le Brésil ou l'Argentine et en Asie – au Pakistan, au Kazakhstan et au Cambodge en particulier⁴⁹. Ces investissements sont privés, mais généralement garantis par les gouvernements des pays d'origine des investisseurs, notamment la Chine, les États du Golfe, le Japon, la République de Corée, cherchant à sécuriser l'approvisionnement alimentaire de leurs propres populations (Cotula *et al.* 2009 ; Hallam 2009). Une partie des terres acquises est par ailleurs destinée à la production de biocarburants, qui bénéficient, notamment dans l'Union européenne, de mesures incitatives dans le cadre de politiques écologiques.

Ces investissements ont attiré une attention médiatique considérable, du fait de leur ampleur et des préoccupations qu'ils suscitent alors même que plusieurs pays, notamment au Maghreb, en Asie du Sud-Est et Haïti, connaissaient des émeutes de la faim. Ils ont été dénoncés comme un « accaparement » des terres agricoles (*land grab*), une forme de « néocolonialisme » ou une nouvelle menace pour la sécurité alimentaire des pays hôtes (voir par exemple *Courrier international* 2009). Deux points doivent être précisés. Premièrement, ces acquisitions de terre ne relèvent pas de stratégies à court terme des investisseurs, quand bien même elles ont été associées au contexte de la crise alimentaire de 2007-2008. Les contrats passés portent notamment sur des cessions de bail de 50, voire dans certains cas de 99 ans (Cotula *et al.* 2009). De plus, à la flambée conjoncturelle des prix agricoles en 2007-2008, sous l'effet du report de placements financiers dû à l'éclatement de la bulle des crédits immobiliers à risque aux États-Unis, s'ajoute une tendance *structurelle* à la hausse des prix, qui devrait perdurer au moins durant la prochaine décennie (OCDE et FAO 2008). Les interdépendances internationales naissant de la présence durable d'investisseurs étrangers dans des terres agricoles des pays en développement doivent donc être comprises comme un nouveau paramètre de la sécurité alimentaire dans les années à venir. Cependant, et c'est là la seconde précision, la nouveauté même de ces dynamiques doit être nuancée. En effet, les pressions commerciales ou l'accaparement de terres sont d'autant plus aisés que les systèmes de régulation locaux ont été préalablement fragilisés par des processus coloniaux ou néocoloniaux, comme le *latifundio* en Amérique latine, ou par des politiques de collectivisation des terres, comme dans les anciens pays socialistes (Merlet *et al.* 2009). Par ailleurs et plus largement, ces politiques constituent une intensification, plus qu'une inflexion, du paradigme de dérégulation agricole et foncière et de délocalisation de la production en vigueur depuis les années 1980. Elles doivent donc être analysées comme une nouvelle étape du processus de libéralisation des trois dernières décennies, renforçant les dépendances en matière d'alimentation.

Genre et libéralisation agricole

L'ensemble de ces évolutions peut donc être situé au sein d'un même paradigme, celui de la libéralisation agricole. Un effort particulier doit alors porter sur l'analyse de l'impact de ce paradigme global et des politiques nationales qui le relaient sur les systèmes agraires au niveau local. Cette nouvelle économie politique, au sens de Shakra Razavi (2009), doit ainsi inclure non seulement le marché et l'État, mais aussi la sphère domestique⁵⁰. Le genre en constitue un paramètre essentiel, non seulement comme critère d'évaluation des politiques –

emphasis on the agricultural sector. This new trend is combined with economic liberalization and privatization policies. However, these policies are being directed principally at promoting agriculture in order to increase export earnings and generate employment rather than increasing food self-sufficiency at the local and national levels » (Karl 1996, 14).

⁴⁹ Voir notamment le rapport établi par l'organisation non gouvernementale GRAIN (2008) et le tableau récapitulatif des principaux investissements (www.grain.org/landgrab).

⁵⁰ Pour un rappel du cadre de cette nouvelle économie politique selon Razavi, voir la note n°33 ci-dessus.

l'équité de genre – mais aussi comme facteur de leur efficacité. Les recherches de Deborah Kasente, Matthew Lockwood, Jessica Vivian et Ann Whitehead (2002) sur l'efficacité des politiques d'exportations agricoles dites « non traditionnelles » en Ouganda illustrent l'urgence d'une telle analyse. Ce pays est en effet présenté par la Banque mondiale comme exemplaire dans l'application des politiques visant le rééquilibrage de la balance des paiements par la promotion de nouveaux produits agricoles d'exportation, diffusées dans l'ensemble du continent africain à partir des années 1990. Leurs présupposés sont que des prix agricoles internationaux élevés, combinés à un meilleur accès au marché, grâce notamment à des investissements publics dans les infrastructures, entraîneront une « intensification de l'agriculture »⁵¹ favorable à la balance des paiements. La prise en compte du genre dans l'évaluation de ces politiques montre que ces présupposés ne sont pas faux, mais insuffisants pour atteindre les objectifs visés.

En premier lieu, l'augmentation des surfaces cultivées nécessaire à l'intensification de l'agriculture ne dépend pas uniquement des incitations fournies par les prix du marché. Les contraintes pesant sur le temps de travail des femmes, dues, dans le cas ougandais, à la division sexuelle du travail et à la plus faible mécanisation des tâches féminines, représentent le principal obstacle à l'extension des cultures. Cette division n'est certes pas totalement rigide : afin de desserrer les principaux goulots d'étranglement, les hommes prennent en charge certaines tâches considérées comme féminines, notamment le désherbage. Mais cet ajustement reste limité par la nécessité pour les hommes de défendre un statut s'accommodant mal de la prise en charge du travail des femmes. De manière similaire, au Cameroun, Hélène Guétat-Bernard (2008) observe que les hommes reculent le moment d'abandonner la culture du café, entrée en crise depuis la chute des cours mondiaux dans les années 1980, parce que leur statut dépend de cette culture considérée comme masculine. Les identités et les statuts de genre peuvent donc restreindre fortement la réactivité de l'offre agricole aux prix du marché. La précarité et la vulnérabilité entraînant des stratégies de réduction des risques achèvent de miner ce qui était présenté comme une loi du marché. En Ouganda, on observe ainsi qu'une hausse des prix agricoles peut inciter les foyers plus pauvres à réduire les cultures commerciales afin d'étendre les cultures vivrières et d'améliorer leur alimentation, selon le principe « *eat better, but market less* » (Kasente *et al.* 2002, 42). Cette logique renvoie à une stratégie d'autosubsistance familiale, soulignée par les auteurs comme un second frein à l'intensification de l'agriculture trouvant ses origines dans les rôles de genre. Cette stratégie est rendue d'autant plus nécessaire par le mauvais fonctionnement des marchés agricoles : tant que les prix fluctuent et que les prix aux producteurs sont amputés par les intermédiaires commerciaux détenant des monopoles, les familles paysannes se refusent à miser uniquement sur les cultures d'exportation dont la vente devrait leur procurer des revenus nécessaires à l'achat de la nourriture. Cet arbitrage est essentiellement assumé par les femmes du fait de leur responsabilité dans l'alimentation familiale. Elles renoncent donc aux gains de productivité permis par la spécialisation et la division internationale du travail, non par erreur de calcul, ni par ce qui serait un rejet systématique de la modernisation, mais pour assumer les responsabilités qui leur sont attribuées dans ces sociétés agraires.

Les politiques de libéralisation agricole et le genre sont donc liés non seulement par la question, généralement mise en avant, de l'impact de ces politiques sur l'équité de genre, mais plus profondément par celle de l'efficacité même de ces politiques : des rapports de genre inégaux pèsent lourdement sur les tentatives d'augmentation de la production agricole.

Trois champs spécifiques d'analyse du genre dans ces politiques peuvent être distingués : la libéralisation agricole tend, en premier lieu, à dévaloriser l'agriculture paysanne. Alors que les opportunités de travail non agricoles restent peu accessibles aux femmes, l'agriculture

⁵¹ C'est-à-dire une productivité et un niveau de production agricole accrus.

paysanne tend à se féminiser sans pour autant permettre nécessairement une émancipation féminine, ni une meilleure sécurité alimentaire au niveau des familles. Cette dévalorisation déplace de plus le débat antérieur sur l'accès des femmes au foncier en introduisant des doutes sur l'enjeu réel de cette revendication. Elle doit en tout cas être située par rapport aux conditions d'accès des hommes et des femmes à de nouvelles activités rurales non agricoles et à des migrations nationales ou internationales. Enfin, la libéralisation agricole s'accompagne, dans de nombreux pays, d'un essor de l'agro-industrie, qui crée de nouvelles formes d'emplois s'offrant précisément aux ruraux touchés par la crise de l'agriculture paysanne. Une grande partie de la main-d'œuvre de ces entreprises est féminine et le profil des tâches est fortement différencié selon le genre. Ces segmentations demandent alors à être analysées en lien avec les stratégies concurrentielles de ces entreprises dans le système capitaliste mondialisé.

Dévalorisation et féminisation de l'agriculture paysanne

Plusieurs études situées dans des contextes latino-américains (Weismantel 1992 ; Deere 2005), asiatiques (Rao 2007 ; Vepa 2007) et africains (Marinda 2006) pointent une « féminisation » de l'agriculture trouvant son origine dans la dévalorisation de la production agricole sous l'effet des politiques de libéralisation. À partir de données statistiques, issues notamment de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), et de nombreuses études de cas en Amérique latine, Deere (2005) identifie trois tendances et significations distinctes de la féminisation de l'agriculture paysanne à l'œuvre dans cette région depuis les années 1980 : le nombre de tâches agricoles réalisées par les femmes s'accroît ; le nombre total d'heures de travail consacrées par les femmes au travail dans les champs augmente ; et les femmes participent de manière accrue à la prise de décisions concernant l'agriculture. Ces évolutions sont liées aux politiques de libéralisation agricole par plusieurs vecteurs. Le retrait de l'État du soutien à la production, la perte de rentabilité des exportations agricoles traditionnelles, notamment de café, ont tout d'abord entraîné des migrations masculines dans l'ensemble du continent⁵². Cette tendance, d'autant plus frappante que les migrations rurales en Amérique latine étaient auparavant surtout féminines, a eu pour conséquence de placer une part croissante de femmes, *de jure* ou *de facto*, à la tête des exploitations agricoles. Certaines d'entre elles ont émergé comme nouvelles actrices dans les espaces publics locaux des organisations de producteurs, notamment les coopératives de café. Cependant, les responsabilités assumées par les femmes dans l'agriculture paysanne, au moment même où celle-ci entre dans une crise aiguë, ne peuvent être comprises comme un synonyme d'émancipation féminine. Au contraire, l'émergence des femmes dans l'agriculture paysanne peut masquer leur relégation dans des tâches domestiques et agricoles dévalorisées, alors que les hommes s'emparent de nouvelles activités mieux rémunérées. Dans les termes de Deere (2005), « as the viability of peasant agriculture is undermined by neoliberal policies, peasant production becomes increasingly oriented towards household food security, becoming an extension of women's domestic responsibility » (2005, 47).

Nitya Rao (2007) met en évidence des tendances similaires en Asie du Sud-Est et en Inde en particulier. À partir des années 1990, l'agriculture paysanne indienne connaît en effet de graves difficultés dues à la contraction du crédit agricole et des investissements publics dans le cadre de la libéralisation. Les enquêtes nationales en Inde, mais aussi par exemple aux Philippines, révèlent ainsi une diminution extrêmement marquée de la part des revenus agricoles dans les revenus des foyers ruraux entre 1975 et 2000. Or, étant donné le plus

⁵² Deere signale que le Brésil fait en partie exception à cette tendance : la modernisation agricole excluante, avant même les années 1980, a eu pour effet que relativement peu de paysans soient impliqués dans la production pour les marchés internationaux. Depuis une quinzaine d'années, de nouvelles politiques privilégiant l'agriculture familiale ont par ailleurs eu un effet protecteur sur ce secteur. Cependant, le Nordeste, région la plus pauvre du pays, est touchée par les migrations masculines de longue distance et la féminisation de l'agriculture.

faible niveau d'éducation des femmes, leurs plus faibles rémunérations dans l'emploi salarié, leur mobilité réduite en raison de leurs responsabilités domestiques, l'accès aux nouvelles activités non agricoles est essentiellement réservé aux hommes. Ainsi, la féminisation de l'agriculture est liée, non à une promotion des femmes, mais à la segmentation des opportunités de travail non agricole en fonction du genre dans le contexte général de dévalorisation de l'agriculture paysanne. De manière similaire, l'analyse économétrique de Pamela Marinda (2006) sur des foyers agricoles ayant à leur tête des hommes ou des femmes au Kenya montre que l'éducation est le principal facteur explicatif de l'écart de revenus entre hommes et femmes, en raison de l'accès privilégié à des revenus non agricoles qu'elle permet.

Le cas du Vietnam illustre également les difficultés spécifiques pour les femmes de diversifier leurs stratégies de subsistance en milieu rural. Dans ce pays, la politique de transition à l'économie de marché (*doi moi*), comprenant la décollectivisation de l'agriculture, la libéralisation des prix, la dévaluation monétaire, la réduction du nombre d'emplois publics et la promotion du secteur privé, est globalement considérée comme un succès. Le niveau de la production agricole, en particulier, a connu une hausse considérable, le Vietnam devenant dans les années 1990 le principal exportateur de riz au niveau mondial. Cependant, l'incidence de la pauvreté rurale est restée à un niveau très élevé de l'ordre de 90 %, contre seulement 27 % en moyenne dans les villes (Kabeer et Tran Thi Van Anh 2002). Dans ces conditions, les migrations rurales, libérées par la levée des restrictions sur la mobilité, posent des problèmes considérables d'urbanisation et de sous-emploi urbain. Les politiques tentent donc de maintenir les populations rurales sur place, ce qui suppose une diversification des activités non agricoles. L'analyse de ces politiques par Naila Kabeer et Tran Thi Van Anh (2002), fondée sur des enquêtes quantitatives dans plusieurs villages, montre que la diversification des activités féminines hors de l'agriculture est importante, mais se fait au prix de très longues heures de travail. Grâce à leur position d'avantage dans l'ensemble des activités génératrices de revenus, les hommes se saisissent des nouvelles opportunités rurales créées par les politiques. La diversification des activités non agricoles féminines doit donc être comprise comme le résultat d'un effort considérable fait par les femmes pour surmonter ces inégalités de départ, dans un contexte de grande pauvreté et de nécessité pressante.

Des tendances similaires sont observées en Chine par Laurel Bossen (2002), où toutefois la diversification des activités rurales résulte, non pas d'une dévalorisation de l'agriculture paysanne, mais d'une hausse des rendements agricoles entraînant la baisse de la demande de main-d'œuvre. L'accès à des emplois non agricoles présente également des difficultés spécifiques pour ces femmes, principalement du fait de leur responsabilité dans la garde des enfants. Enfin, dans le contexte indien, Swarna Sadasivam Vepa (2007) montre, en croisant diverses données d'enquête et études de cas, que la féminisation de l'agriculture s'accompagne d'une dégradation des conditions de travail et de rémunérations extrêmement faibles dans le secteur agricole. Elle attire l'attention sur le caractère fondamentalement inadapté des politiques actuelles cherchant à créer des activités supplémentaires pour les femmes ou à leur donner certaines ressources en gestion collective en tant que groupes dits « d'entraide » (*self help groups*). L'enjeu des politiques de genre n'est pas, comme le souligne l'auteure, d'accroître encore la charge de travail des femmes, ni de les inciter à investir à long terme dans des entreprises collectives peu sûres, mais bien de s'attaquer au problème de la faiblesse de leurs rémunérations.

En somme, la libéralisation agricole crée des pressions considérables sur l'agriculture paysanne, pouvant conduire à des migrations et de nouvelles activités non agricoles masculines et à la féminisation subséquente d'une agriculture dévalorisée. Cette réaction reflète des rapports de pouvoir initiaux entre les sexes se traduisant par un accès fortement segmenté aux nouvelles stratégies de subsistance non agricoles. En ce sens, la libéralisation agricole tend à accroître les inégalités de départ entre hommes et femmes.

Plus largement, l'engagement des hommes dans ces nouvelles activités, articulées pour la plupart avec le système capitaliste au niveau local, national, voire mondial, n'est possible que parce que les femmes assument l'essentiel de la reproduction sociale par leur travail domestique et agricole. Cette nouvelle division sexuelle du travail révèle l'approfondissement des rapports d'exploitation sous l'effet de la poussée du système capitaliste dans le secteur agricole. Celui-ci crée des tensions pouvant devenir extrêmes sur des systèmes agraires déjà fragilisés, et qui se manifestent par la sous-alimentation paysanne, les disettes, voire les famines.

Féminisation de l'agriculture et nouveau débat sur l'accès des femmes au foncier

La féminisation de l'agriculture aiguise par ailleurs la question du contrôle par les femmes des moyens de production agricole, à commencer, dans un certain nombre de contextes⁵³, par la terre. L'enjeu de l'accès des femmes au foncier avait tout d'abord été mis en avant par Agarwal (1994), à partir d'une analyse de genre des résultats de plusieurs centaines d'études de terrain sur des systèmes agraires en Inde, au Népal, au Bangladesh, au Sri Lanka et au Pakistan. Cet accès apparaissait alors comme un atout fondamental aux mains des femmes. Certains pays, par exemple la Chine et la Malaisie, où l'agriculture s'est féminisée durant les deux dernières décennies, ont d'ailleurs connu une amélioration de l'accès des femmes au foncier (Rao 2007). De même en Amérique latine, Deere (2005) note une modeste tendance à une plus grande égalité imputable à une évolution favorable des règles d'héritage, du mariage et du marché foncier ainsi qu'à des politiques de redistribution de la terre. Cependant, dans le contexte de dévalorisation de l'agriculture paysanne, l'accès des femmes à la terre apparaît de moins en moins comme un enjeu féministe évident (Deere 2005). Il peut au contraire être un révélateur de l'accès limité des femmes à des activités non agricoles mieux rémunérées, résultant des différentiels d'éducation, des responsabilités familiales des femmes, de la segmentation du marché du travail et des écarts de salaire. Comme l'écrit Rao à propos de l'Inde, « [...] a woman's improved access to land and greater control over agricultural activities reflected a sort of "feminization" of agriculture brought about by gender inequalities and unequal access to opportunities outside the agricultural sector » (2007, 189).

L'accès des femmes à la terre ne peut donc être compris comme la garantie d'une plus grande égalité de genre, ni d'une meilleure sécurité alimentaire. Les nouveaux enjeux féministes pourraient bien se situer désormais dans l'inclusion des femmes dans les processus de décision et dans la mise en cause des « valorisations différenciées selon le genre du travail lié à la production et la reproduction » (Rao 2007, 199, traduction personnelle).

Par ailleurs, les politiques foncières depuis les années 1980 se fondent sur le paradigme de la « sécurisation » des droits de propriété et de la mise en place de marchés fonciers. Ce paradigme était censé à la fois améliorer les investissements et la productivité et permettre l'accès des femmes à la terre (Razavi 2002). Ces deux objectifs ne vont cependant pas nécessairement de pair. Ces approches sous-estiment globalement la multiplicité d'usages de la terre et la multiplicité des formes de possession et de propriété qui est de ce fait nécessaire. Elles tendent de plus à assimiler redistribution foncière et promotion de la « paysannerie », alors même que l'on assiste à une diversification des stratégies de

⁵³ Notons en suivant Razavi (2002) que l'accès à la terre n'est pas le seul facteur contraignant pour la production agricole, notamment en Afrique subsaharienne où la terre est généralement abondante, bien que sa distribution ne soit pas partout satisfaisante. L'accès à l'eau, aux intrants, aux infrastructures routières, aux marchés etc. doivent également être considérés.

Soulignons par ailleurs l'existence de régions ou pays où la question de l'accès des femmes au foncier ne se pose pas dans un contexte de féminisation de l'agriculture paysanne. Au Niger, Marthe Diarra et Marie Monimart (2006) notent par exemple une tendance à l'exclusion des femmes de l'accès à la terre et à la déféminisation de l'agriculture résultant de la pression foncière sous l'effet de la croissance démographique.

subsistance en milieu rural où la terre peut jouer différents rôles (Razavi 2002). En Afrique du Sud, la réforme agraire a ainsi constitué une revendication centrale des populations noires durant la période postapartheid, tout en étant peu liée à l'agriculture et au développement rural. La spoliation historique des terres dans ce pays a en effet conduit ces populations à développer des stratégies de subsistance multiples fondées sur des va-et-vient entre ville et campagne, si bien que l'agriculture n'occupe qu'une très faible part dans les revenus des foyers : à peine 6 à 16% des revenus dans les zones les plus profondément rurales (Walker 2002, 71). L'accès à la terre a, en revanche, d'autres fonctions comme la sécurité résidentielle, en particulier pour les femmes ayant la responsabilité du foyer et des soins aux enfants (Walker 2002). Enfin, l'émission de titres de propriété individuels, comme vecteur unique de sécurisation des droits de propriété, tend à marginaliser les groupes les plus vulnérables, notamment certains groupes de femmes, comme le montre par exemple le cas du Kenya (Kasente *et al.* 2002). Alors que de nouvelles voix se sont, à juste titre, élevées pour dénoncer cette exclusion, il faut noter qu'elles portent le risque d'enfermer le débat dans l'opposition entre promotion de droits *individuels* de propriété pour les femmes et refus de ces droits accusés d'ouvrir une brèche dans les régimes coutumiers de propriété de la terre (Razavi 2002), en ignorant les autres options.

Sous l'effet de l'ensemble de ces évolutions, et comme le souligne Deere, l'accès des femmes au foncier apparaît aujourd'hui plus comme un champ de recherche, que comme un objectif féministe évidemment progressiste. Les principaux sujets de réflexion portent sur la capacité de *décision* des femmes quant à l'usage des terres et à la production agricole ; sur l'évolution de la division sexuelle du travail ; sur l'impact de l'accès des femmes à la terre sur l'alimentation familiale, ainsi que sur leur pouvoir de négociation, en particulier en ce qui concerne le libre choix de leur conjoint (Deere 2005).

Nouveaux emplois dans l'agro-industrie et reconfiguration des rapports de genre

L'essor de l'agro-industrie dans de nombreux pays, notamment en Amérique latine, mais aussi en Afrique de l'Est, en particulier au Kenya, ainsi qu'en Inde ou encore au Sri Lanka, constitue une troisième tendance propre à l'ère de la libéralisation agricole et un puissant moteur de la reconfiguration des rapports de genre. Cette tendance est liée aux précédentes de diverses manières. La dévalorisation de l'agriculture paysanne est en partie causée par l'essor de l'agro-industrie, en même temps qu'elle lui fournit une main-d'œuvre indispensable. Localement, les liens entre ces deux processus peuvent être extrêmement étroits. Au Sri Lanka par exemple, l'entreprise d'exploitation de la canne à sucre Pelwatta Sugar Corporation, implantée dans les années 1980, s'est emparée des meilleures terres agricoles. La paysannerie locale appauvrie est alors devenue une force de travail semi-prolétarisée employable par l'entreprise (Gunewardena 2010). Par ailleurs, sous l'effet des migrations masculines, la nouvelle main-d'œuvre de l'agro-industrie est, dans de nombreuses régions du monde, en grande partie féminine. En Inde, les ouvrières agricoles représentent en moyenne 47 % de la main-d'œuvre et jusqu'à 60 % dans certains États comme le Rajasthan, le Karnataka ou le Chhattisgarh. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs que les femmes indiennes ne représentent qu'environ un tiers des agriculteurs dits « indépendants »⁵⁴ : loin d'être seulement des épouses de paysans, ces femmes ont donc investi l'ensemble des activités agricoles, y compris dans ses modalités les plus récentes. Dans les pays d'Amérique latine comme le Mexique, la République dominicaine, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, l'Équateur, le Chili, l'Argentine ou le Brésil, où s'est développée une agro-industrie d'exportation des fruits et légumes et des fleurs, la main-d'œuvre est même souvent majoritairement féminine. Ainsi, dans les vallées centrales du Chili et dans la région de Sao Francisco au Brésil, les femmes assurent 52 à 65 % du travail dans les champs et de l'emballage des fruits. Dans les états du Sinaloa, de Basse Californie ou de Jalisco au Mexique ou dans le département de Sacatepequez au Guatemala où sont

⁵⁴ D'après les données du recensement national de 2001 reprises dans Vepa (2007, 2, tableau A1.2).

cultivés des légumes, elles constituent jusqu'à 90 % de la main-d'œuvre. Dans l'industrie des fleurs en Colombie ou en Équateur, leur participation est de l'ordre de 70 à 80 %⁵⁵. Apparaît ainsi une nouvelle forme de féminisation de l'agriculture, fondée sur l'emploi salarié dans l'agro-industrie et observable dans de nombreux pays.

Comme le souligne Deere (2005), la présence des femmes dans l'emploi agricole salarié n'est pas pour autant nouvelle. En Amérique latine, cette présence remonte aux années 1970 au moins, à la fois dans le secteur d'exportation, dans l'agriculture capitaliste destinée à la consommation nationale et dans l'agriculture paysanne pour les marchés locaux. Les femmes occupent alors des emplois temporaires, principalement au moment des récoltes, en tant que force de travail payée aux pièces aux côtés de leurs maris et enfants. Le principal changement à partir des années 1980 est l'emploi des femmes dans le secteur des exportations agricoles dites « non traditionnelles ». Ces nouvelles cultures, dont le contenu varie selon les régions, sont promues par les politiques économiques et agricoles pour leur capacité à générer des devises étrangères contribuant au remboursement de la dette extérieure. Elles se caractérisent par leur positionnement sur des marchés hautement compétitifs. Dans ces conditions, l'embauche préférentielle des femmes n'est pas uniquement le résultat de leur plus grande disponibilité du fait des migrations masculines. Elle constitue également une stratégie délibérée des firmes à la recherche d'avantages comparatifs. La concurrence pour accéder à un travail rémunéré, mais aussi des représentations sociales, en partie nouvelles, contribuant à dévaloriser le travail agricole féminin, conduisent en effet les femmes – tout comme, selon les contextes, des populations indigènes ou immigrées – à accepter des rémunérations et des conditions de travail dégradées (Sachs et Alston 2010). En Inde, les salaires féminins dans le secteur agricole représentent à peine 65 % de ceux des hommes (Vepa 2007, 21, tableau A1.2). Au Mexique, ce chiffre est en moyenne de 88 % dans les usines d'emballage des produits d'exportation comme l'avocat, la mangue, le concombre ou les fleurs⁵⁶. Les femmes constituent la main-d'œuvre bon marché et flexible dont l'exploitation permet aux entreprises de maximiser leurs profits et de se maintenir sur un marché mondial hautement concurrentiel. Comme le soulignent Kerry L. Preibisch et Evelyn Encalada Grez (2010) à partir de l'étude des conditions de travail des femmes dans l'agro-industrie au Mexique et au Canada, « the comparative advantage of agrifood industries in global markets rests on the comparative disadvantage of rural women in national labor market » (291).

Il est d'autant plus urgent d'attirer l'attention sur cette dégradation que l'argument néoclassique présente précisément l'accession des femmes à un revenu propre dans l'agro-industrie comme un facteur d'*empowerment*⁵⁷. Cet effet est au mieux mitigé (Deere 2005), au pire annihilé (Gunewardena 2010) par leur position de dominées dans les rapports de production capitalistes. Cette position constitue un changement notable par rapport à la période antérieure, non seulement du fait de l'approfondissement de ces rapports, mais aussi de la plus grande segmentation de ce marché du travail selon le genre (Deere 2005).

Ces stratégies d'embauche des firmes de l'agro-industrie s'appuient sur des identités et des rapports de genre en partie nouveaux. L'étude de Kirsten Appendini au Mexique (2002) montre que les femmes sont employées dans des tâches à la fois épuisantes et peu qualifiées, notamment l'emballage des produits d'exportation, et de ce fait moins bien

⁵⁵ Deere (2005, annexe II, 56-58) sur la base de différentes études régionales et nationales indépendantes.

⁵⁶ Chiffres de 1994 cités dans Deere (2005, 34, tableau 9).

⁵⁷ L'*empowerment* désigne la transformation des rapports de genre par la prise de pouvoir des femmes. Ce terme a été utilisé dans un certain nombre de politiques publiques et de programmes de développement pour faire référence à des mesures ciblant les femmes (comme par exemple la création de revenus monétaires ou la participation à des groupements locaux), sans toutefois viser nécessairement, ni même généralement, la transformation des rapports de genre. Nous employons ici ce terme en référence à cet usage instrumental.

rémunérées. Cette segmentation des occupations au sein des entreprises est justifiée par les gérants par le *soin* devant être apporté à ces tâches, lequel est présenté comme une qualité proprement féminine. Ils s'appuient ainsi sur les représentations de genre existantes, qu'ils actualisent pour les adapter à leur secteur d'activité et permettre de nouvelles formes d'exploitation des femmes. Par ailleurs, l'emploi de ces femmes est essentiellement saisonnier, donnant aux entreprises une flexibilité qui leur permet d'améliorer leur compétitivité. De même, la justification de ces conditions de travail précaires repose sur la représentation selon laquelle la place *normale* des femmes est à la maison. Il leur conviendrait donc de travailler quelques mois par an seulement, et d'apporter ainsi un revenu *complémentaire* à celui de leurs époux ou compagnons. De manière similaire, l'étude de Gunewardena (2010) sur la Pelwatte Sugar Corporation au Sri Lanka révèle des pratiques de recrutement et d'occupation discriminantes, fondées sur le préjugé du caractère central du travail masculin et subsidiaire du travail féminin. Cette discrimination est d'autant plus frappante dans le contexte sri lankais que les rapports de genre dans les systèmes agraires y étaient jusque là relativement égalitaires. Comme le souligne l'auteure, ces nouvelles idéologies sont, de manière ironique, d'autant plus facilement acceptées par les nouvelles employées qu'elles reflètent les valeurs urbaines et des classes moyennes auxquels elles aspirent⁵⁸. Enfin, de manière plus générale, les efforts de certains consommateurs du Nord attachés à un commerce *équitable* pour encourager des conditions de travail décentes dans l'agro-industrie⁵⁹ portent un risque important d'introduire de nouvelles discriminations entre populations protégées et non protégées. De manière frappante, l'étude de Sang E. Lee (2010) au Costa Rica révèle la cohabitation, au sein d'une même entreprise, de deux groupes de travailleurs séparés par une simple paroi : d'un côté, les travailleurs réguliers, possédant contrats de travail et protection sociale, employés à l'emballage d'ananas pour l'exportation ; de l'autre, les travailleurs sans papiers, employés précaires et faiblement rémunérés nettoyant des tubercules. Ce second groupe est largement composé de travailleurs migrants, originaires notamment du Nicaragua, et d'une part sur-proportionnelle de femmes.

Si l'agro-industrie offre de nouvelles possibilités de revenus pour les femmes, des possibilités bienvenues dans un contexte de dévalorisation de l'agriculture paysanne et de désavantage des femmes sur les marchés du travail non agricole, elle est cependant très loin de permettre une émancipation systématique des femmes. Des tendances inverses sont à l'œuvre, du fait de la sous-rémunération des femmes et de leur cantonnement dans des occupations peu qualifiées, ainsi que des nouvelles constructions de genre particulièrement régressives. Ces tendances sont d'autant plus inquiétantes que les bas salaires et la précarité de l'emploi féminin dans l'agro-industrie sont indispensables à l'insertion compétitive de ces firmes dans le capitalisme global. Enfin, les nouveaux projets agro-industriels associés aux investissements étrangers massifs dans les terres arables depuis 2007-2008 constituent un vecteur potentiel d'intensification de ces dynamiques.

II.3. Développement agricole, alimentation et inégalités de genre

La prise en compte du genre dans l'analyse de la modernisation agricole depuis la seconde moitié du XX^e siècle montre que celle-ci a contribué à un approfondissement des inégalités dans les systèmes agraires, mais aussi qu'elle s'est plus fondée sur cet approfondissement. Ainsi, les révolutions vertes à partir des années 1950 n'ont pas uniquement favorisé l'accroissement des inégalités socio-économiques au niveau national et international et celles fondées sur le genre, elles se sont également fondées sur une relégation des femmes dans l'agriculture vivrière permettant aux hommes de saisir les nouvelles opportunités productives et commerciales. L'analyse des famines, résultant notamment des dépendances

⁵⁸ Cette évolution peut être rapprochée de celle qu'ont connue les femmes du prolétariat européen au XIX^e siècle sous l'effet de la diffusion des valeurs bourgeoises et de l'introduction par le patronat d'un salaire féminin inférieur au salaire masculin.

⁵⁹ Notamment au travers du Global Partnership for Good Agricultural Practice (GlobalGAP).

alimentaires se renforçant durant cette période, montre que leur impact est extrêmement différencié en fonction des régions, des ethnies ou des castes et finalement du genre. À partir des années 1980, la libéralisation agricole sous ses multiples modalités – ouverture commerciale, réduction drastique des politiques de soutien à l'agriculture, ouverture des marchés fonciers, en particulier aux investisseurs étrangers, nouvel essor de l'agro-industrie – s'est également fondée sur un approfondissement des inégalités de genre. Alors que l'agriculture paysanne se dévalorise, les hommes se dirigent vers de nouveaux emplois non agricoles en se reposant sur les femmes pour assurer l'alimentation des familles grâce à une agriculture de subsistance considérée comme une extension de la sphère domestique. La féminisation de l'agriculture ne peut alors être comprise comme un synonyme d'émancipation des femmes grâce à un contrôle accru de la production agricole, y compris lorsqu'elle s'accompagne d'un meilleur accès à la terre. Enfin, l'agro-industrie assure sa compétitivité grâce à la flexibilité et la production à bas prix permise par l'embauche d'une main-d'œuvre en grande partie féminine. L'expansion du système capitaliste repose ainsi sur de nouvelles modalités d'exploitation des femmes.

Ces tendances inquiètent, non seulement du point de vue de l'équité de genre, mais aussi de l'instabilité intrinsèque de ce système. Ces tendances dévoilent en effet une nouvelle phase d'expansion du capitalisme mondialisé qui prend ses racines dans une transformation radicale du rapport à la terre et à l'alimentation. Cette transformation menace la sécurité alimentaire des populations rurales des pays en développement qui font directement les frais de cette nouvelle exploitation. Elle crée aussi des risques alimentaires systémiques du fait des nouvelles interdépendances globales, se traduisant à la fois en termes d'approvisionnement en quantité insuffisante pour une partie de la demande devenue insolvable, et de nouveaux problèmes de qualité de l'alimentation.

Enfin, la continuité de ces mécanismes au cours des six dernières décennies et de deux grands paradigmes de développement conduit à s'interroger sur leurs déterminants profonds. La hausse des inégalités, entre pays, entre groupes sociaux et entre hommes et femmes, traduit un approfondissement des rapports de pouvoir à différents niveaux favorisé par l'effacement de certains cloisonnements entre les sociétés. Comme le souligne Joan Scott, le genre constitue en effet « un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé » (2000, 58). Les rapports de pouvoir dans les sphères politiques et économiques au niveau international finissent ainsi par se traduire par un accroissement des inégalités de genre dans les systèmes agraires des pays en développement. Cette tendance est d'autant plus préoccupante qu'elle est structurelle.

III. Espaces de résistance et d'inventivité des femmes

Les deux premières parties ont mis en évidence la position défavorisée des femmes dans les systèmes agraires et les menaces de dégradation de cette position sous l'effet de divers processus de changement liés au « développement ». Pour autant, les femmes sont loin d'être uniquement les victimes silencieuses de rapports de pouvoir oppressants. Certaines d'entre elles, de manière individuelle ou collective, mettent en place des espaces de résistance et « d'inventivité » (Granié et Guétat-Bernard 2006), qui témoignent de leur capacité propre de pensée et d'action. Ces espaces doivent être pris en compte pour aborder les possibilités et les conditions de transformation sociale. Les résistances et les pratiques innovantes des femmes prennent par ailleurs place sous des formes et à des niveaux variés. Chez les Senufo du sud Mali, la contestation de la domination masculine s'exprime par exemple par le refus des femmes de préparer la nourriture ou encore par le rejet du fiancé choisi par le chef de famille (Rondeau 1985). Précisément parce qu'ils s'exercent dans le champ de « domination masculine » (Bourdieu 1998), les contre-pouvoirs féminins peuvent également prendre les apparences du consentement et se déployer sous

des formes dites « couvertes »⁶⁰, au travers notamment d'actions de sabotage. Ils sont alors difficiles à déceler, en même temps qu'existe le risque, paradoxal, de les surestimer en prêtant une signification exagérée à des formes de résistance supposées cachées (Le Feuvre 2006). Par ailleurs, si certaines formes, notamment individuelles, de résistance et d'inventivité des femmes ne remettent pas en cause les rapports de genre dans leur ensemble, d'autres, s'exerçant en particulier au travers d'organisations de type communautaire et de luttes féministes, visent des changements de plus grande ampleur. De plus, le caractère multiforme des rapports de genre – ancrés à la fois au plan symbolique, institutionnel et matériel – appelle des formes d'action des femmes également multiples, dont la logique d'ensemble doit être saisie. Celles-ci, enfin, sont soumises à diverses influences. En particulier, les politiques ciblant différents groupes de femmes des pays en développement depuis environ quatre décennies ont eu des effets tangibles sur un certain nombre de systèmes agraires, sans être nécessairement ni même généralement en phase avec les luttes féministes au niveau local. Par ailleurs, ces luttes s'inscrivent souvent dans des formes plus larges d'action collective, notamment paysannes, dont les objectifs et les modes de gouvernance interne ne se recoupent que partiellement. Les luttes des femmes demandent alors à être analysées en tenant compte de leur inscription dans leur contexte spécifique.

Cette troisième partie prétend donner un aperçu des principaux enjeux et débats actuels portant sur les possibilités de résistance et d'inventivité des femmes dans les systèmes agraires. Trois dimensions en sont abordées. L'attention est tout d'abord portée vers les marges de manœuvre individuelles des femmes dans la sphère domestique, que l'approche de la coopération et des conflits⁶¹ permet d'aborder sans supposer ni convergence des intérêts, ni opposition systématique entre membres de la famille. Dans un second temps, les principales tendances des politiques dites « de genre et développement » et leur impact sur la transformation des rapports de pouvoir entre hommes et femmes sont examinés de manière critique. La troisième et dernière sous-partie est consacrée aux formes collectives de résistance et d'inventivité des femmes, en tenant compte des liens complexes qu'elles entretiennent avec les luttes paysannes.

III.1. Marges de manœuvre individuelles des femmes

Conflits et coopération dans la sphère domestique

Les formes de résistance et d'inventivité des femmes au sein de la sphère domestique constituent un premier niveau où les rapports sociaux de sexe peuvent être mis en cause, en général par une action individuelle des femmes. Un premier cas, tiré des travaux d'Agarwal (1994) sur le sous-continent indien, illustre ce type d'action. Dans un contexte où l'accès à la terre constitue un enjeu majeur pour les paysannes, Agarwal observe que les mères favorisent leurs fils, paraissant reproduire aveuglément les discriminations envers leurs filles. Une observation plus fine montre pourtant qu'en coopérant de la sorte, certaines femmes

⁶⁰ Bina Agarwal (1994, chapitre 9) insiste sur ce point en distinguant formes *couvertes* et *ouvertes* de résistances, individuelles ou collectives, des femmes.

⁶¹ « *Cooperative conflicts* », au sens d'Amartya Sen (1987). Partant de la nécessité d'introduire le genre comme catégorie d'analyse au niveau intrafamilial dans les études sur la pauvreté et les inégalités, Sen suggère que les relations y soient abordées en termes de conflit et de coopération. Ce faisant, il élargit les modèles classiques du marchandage (*bargaining models*, voir Nash 1950) en tenant compte non seulement des intérêts perçus individuellement par les membres de la famille, mais aussi d'autres variables comme la légitimité ou le mérite (*desert*), ainsi que des capacités des individus. De plus, en soulignant la coexistence permanente entre coopération et conflit, Sen entend dépasser deux conceptions opposées de la sphère familiale : l'approche néoclassique introduite par Garry Becker et qui fait de la famille un espace de coopération conduisant à la modéliser par des fonctions de production et de consommation uniques ; et l'approche en termes purement conflictuels. Cette approche offre finalement des outils pour une analyse nuancée des marges de manœuvre des femmes, entre consentement à la domination masculine et exercice subtil de contre-pouvoirs.

cherchent à s'assurer une position de repli (*fall back position*) en cas de conflit risquant de mener à une séparation avec leurs maris. Elles tentent ainsi de s'assurer une marge de manœuvre, sans toutefois mettre directement en cause la reproduction des rapports de genre de génération en génération. De manière générale, et comme le souligne également Agarwal, les luttes féministes sont complexes – plus complexes en particulier que les luttes de classe – parce qu'elles prennent racine dans la sphère familiale où intérêts et émotions sont intimement liés. Il ne suffit donc pas, pour que les rapports de domination soient mis en cause, que les opprimées deviennent conscientes de leur oppression, comme cela peut être le cas pour les luttes de classes. Les barrières émotionnelles et celles liées aux dépendances personnelles doivent aussi être surmontées, ce qui suppose notamment l'existence d'alternatives en cas de rupture des liens familiaux. La prise de pouvoir des femmes passe donc non seulement par la mise en cause de la domination masculine, mais aussi par la construction de marges de manœuvre et de positions de repli.

L'alimentation familiale peut précisément constituer un domaine, complexe, au travers duquel les femmes accroissent cette marge de manœuvre. D'une part, la responsabilité dans l'alimentation familiale peut être vue comme l'élément structurant de la responsabilité ou d'une « conscience féminine » (Kaplan 1982), transmise de génération en génération par la division sexuelle du travail. Assurer cette responsabilité apparaît alors avant tout comme une charge sur les épaules des femmes, qui, si elle peut les mener à innover pour faire face à certaines difficultés, est loin d'être créatrice de marges de manœuvre. Différents types d'action de femmes latino-américaines visant à faire face à des difficultés d'approvisionnement relevées par Cristina Padilla (1985) illustrent le poids de cette responsabilité : négociation par les femmes individuellement des prix des aliments avec les commerçants ; création de coopératives féminines de consommation ; vol ou assaut collectif de supermarchés comme au Brésil ou au Mexique dans les années 1970 ; manifestations publiques pour dénoncer la hausse des prix alimentaires, voire défense armée des terres contre les anciens propriétaires terriens comme au Salvador ou au Nicaragua. Loin de permettre un accroissement de la marge de manœuvre des femmes, certaines de ces actions choquent au contraire par leur caractère désespéré et révèlent le décalage criant entre les responsabilités des femmes dans l'alimentation et la faiblesse de leurs droits et capacités. Pour autant, on ne saurait en conclure que le rejet par les femmes de cette responsabilité constitue une étape indispensable à leur émancipation. Sur le plateau du Deccan en Inde du Sud, Carine Vatturi-Pionetti (2006) observe au contraire que les femmes gardent jalousement les savoir-faire liés à la gestion des semences. Ceux-ci conditionnent en effet la qualité et la diversité de l'alimentation et des cultures vivrières et constituent de ce fait un facteur clef du statut des femmes au sein de leur famille et de leur communauté. Les semences peuvent de plus être prêtées avec intérêt, constituant une forme, non monétaire, de capital aux mains des femmes et un vecteur d'autonomie. Les femmes peuvent donc se saisir de leur responsabilité dans l'alimentation, et plus largement dans la reproduction sociale, pour accroître leur marge de manœuvre personnelle. Inversement en Ouganda, l'engagement des hommes dans des tâches traditionnellement féminines, comme par exemple le désherbage, peut avoir pour effet de dévaloriser les femmes et par suite de restreindre leur marge de manœuvre (Kasente *et al.* 2002). La contestation par les femmes des hiérarchies de genre ne saurait donc être réduite à un rejet de leur place dans la sphère domestique, dont le corollaire serait leur engagement dans la sphère marchande monétarisée. L'analyse de genre, et les politiques « genre et développement » en particulier, doivent tenir compte de situations plus complexes.

L'argent aux mains des femmes rurales : entre autonomie féminine et désengagement masculin

La question de l'accès des femmes à des revenus monétaires propres constitue un second champ où la tension entre gains d'autonomie des femmes et risque de désengagement masculin est particulièrement prégnante. Il est d'autant plus urgent de l'étudier que la monétarisation des rapports sociaux représente une tendance de fond dans la quasi-totalité

des sociétés du Sud – comme d’ailleurs du Nord. Elle pénètre les systèmes agraires par de multiples vecteurs : achat et financement des semences et des équipements, accès à de nouveaux marchés fonciers, commercialisation des produits finis ou encore approvisionnement en nouveaux biens de consommation. Cette monétarisation agit sur les rapports de conflits et de négociation au sein de la sphère domestique, exerçant de ce fait des influences diverses et en partie contradictoires sur les marges de manœuvre des femmes. D’une part, comme l’observe par exemple Vatturi-Pionetti dans le cas du plateau du Deccan, la monétarisation associée à la marchandisation de l’agriculture menace le statut des femmes lorsqu’elle crée des revenus contrôlés uniquement par les hommes. Cette tendance est à l’œuvre dans de nombreux contextes où les hommes s’emparent des cultures commerciales et des revenus monétaires qu’elles génèrent, reléguant les femmes aux cultures vivrières destinées à l’autoconsommation. Donner accès aux femmes à des revenus monétaires propres apparaît alors comme une nécessité. Comme le note également Isabelle Guérin (2008) dans son étude sur « l’argent des femmes pauvres » en Inde et au Sénégal, la monétarisation peut donc contribuer à l’autonomie et ainsi à l’accroissement des marges de manœuvre des femmes. D’autre part cependant, l’amélioration du statut des paysannes ne saurait être considérée comme un résultat automatique de leur accès à ces nouveaux revenus. Comme le montrent en particulier les bilans critiques des politiques dites « d’empowerment économique des femmes »⁶² s’appuyant sur la création de nouveaux revenus monétaires, un risque significatif existe de créer du même coup une surcharge de travail. Les marges de manœuvre des femmes peuvent alors être, en pratique, diminuées, en même temps que leurs nouveaux revenus peuvent servir de prétexte à leur époux pour réduire leur contribution au budget familial (Bieri et Sancar 2009). Le lien entre accès des femmes rurales à des revenus monétaires propres et transformation pouvant être jugée positive des rapports de genre constitue donc non une évidence, mais un domaine de recherche.

Des innovations face au changement : simples stratégies de subsistance ou émancipation ?

Les processus de changement eux-mêmes peuvent enfin être le facteur déclenchant de pratiques innovantes des femmes, qui se situent alors entre réaction au stress causé par ces changements et possibilité d’émancipation. Dans le contexte chinois, Laurel Bossen (2002) relève ainsi que, sous l’effet de la baisse de la demande de travail agricole, des paysannes du village de Lu développent des activités de transport et de commerce avec les bourgades voisines. D’une part, ces femmes réagissent ainsi à une situation de nécessité. D’autre part, l’image de ces femmes battant la campagne, certaines au volant de camionnettes, met fortement en cause la représentation locale de la femme au foyer. La transformation des rapports sociaux de sexe se joue ici sur le double plan de l’accès à des revenus propres et de la mise en cause symbolique des rôles féminins et masculins. De manière similaire au Cameroun, Hélène Guétat-Bernard (2008) observe que les femmes bamiléké font face à la baisse des cours mondiaux du café en développant de nouvelles activités dans le domaine du « vivrier marchand » : situées dans de nouveaux espaces, urbains et marchands, ces activités permettent de créer des revenus indispensables à la subsistance de leur famille, tout en se situant dans la continuité des rôles de genre et en les faisant évoluer. Dans l’ensemble de ces cas, l’analyse doit déterminer dans quelle mesure des stratégies de subsistance peuvent se convertir en espaces d’inventivité des femmes faisant évoluer positivement les rapports de genre.

III.2. Quel rôle des politiques « genre et développement » ?

Les espaces de résistance et d’inventivité des femmes rurales entretiennent par ailleurs des liens complexes avec les politiques dites « de genre et développement ». Remontant à quatre décennies environ, ces politiques visant certains groupes de femmes des pays en développement ont connu diverses évolutions, qui peuvent être résumées en cinq grandes

⁶² Au sujet de ce terme, voir la note n°57.

étapes et objectifs successifs : le bien-être des femmes ; l'égalité de genre ; la réduction de la pauvreté féminine, vue comme un obstacle à cette égalité ; l'utilisation des « potentialités » des femmes, dans un souci d'efficacité ; et l'*empowerment* des femmes (Bisilliat 2000 ; Hofmann et Marius-Gnanou 2006). De manière spécifique dans le domaine du développement agricole et rural, deux champs d'action concentrent actuellement une grande partie des interventions : l'*empowerment* économique, compris essentiellement comme un gain d'autonomie des femmes rurales grâce à l'obtention de revenus propres ; et l'accès à la terre. Ils croisent un troisième champ, celui de l'*empowerment* politique axé sur la constitution d'organisations de femmes rurales devant favoriser leur participation à des espaces de décision situés à différents niveaux.

Si certaines de ces politiques ont pu être inspirées par des mouvements féministes dénonçant le biais de genre des politiques traditionnelles de développement, elles ont dans le même temps été dominées par les courants occidentaux de ces mouvements, supposant généralement des besoins spécifiques des, voire de « la », femmes du Sud (Verschuur 2010). En particulier, l'élaboration de ces politiques au sein d'agences de coopération a largement ignoré la diversité et l'ancienneté des mouvements féministes au Sud, dont certains, comme ceux d'Amérique latine, d'Inde, du Pakistan, d'Iran, de Palestine, ou encore d'Afrique du Sud ou de l'Ouest, existent pourtant depuis plus d'un siècle. Dès lors, les mesures proposées ne répondent qu'imparfaitement aux revendications locales, se contentant le plus souvent d'une utilisation opportuniste du vocable « genre » et ne remettant pas en cause les rapports de pouvoir entre hommes et femmes⁶³. Ces politiques portent alors un risque significatif d'être instrumentalisées pour désamorcer les revendications locales, participant finalement d'une dépolitisation des luttes féministes au Sud (Verschuur 2010). Pour autant, elles n'en sont pas moins constitutives des rapports de genre et de leur évolution dans les contextes où elles sont mises en œuvre. La problématique est donc double : quel est le bilan critique des politiques « genre et développement » appliquées au secteur agricole rural ? Et dans quel sens ces politiques font-elles évoluer les rapports sociaux de sexe au sein des groupes auprès desquels elles interviennent ?

Les politiques d'« empowerment économique » des paysannes et des femmes rurales

Un premier ensemble de mesures peut être rattaché au paradigme de l'*empowerment* économique des paysannes et plus largement des femmes rurales : la création d'activités génératrices de revenus, grâce notamment à des techniques visant à accroître la productivité du travail des femmes dans l'agriculture et dans la transformation des produits ; la promotion d'activités non agricoles et de l'emploi rural ; les programmes de microfinance agissant de manière transversale sur les deux volets précédents. Ces mesures ont pour hypothèse commune que l'accès des femmes aux marchés, des biens et services ou du travail, leur permet d'obtenir des revenus propres favorisant leur autonomie et la réduction des inégalités de genre. Ainsi, selon la synthèse des bonnes pratiques et des enseignements pour les politiques de genre dans l'agriculture réalisée par la FAO, la Banque mondiale et le FIDA,

[...] la *demande* de produits agricoles évolue rapidement, ouvrant de nouveaux *créneaux* pour les producteurs, hommes et femmes. La demande croissante de produits de plus *grande valeur* et les progrès de la technologie agricole modifient le type de produits recherchés, le mode de production et le profil du producteur. Constatant que les avancées et les innovations d'hier n'avaient pas bénéficié en proportion égale aux hommes et aux femmes, de nombreux praticiens ont eu le sentiment profond que des occasions avaient été manquées et ils ont décidé qu'il fallait tirer parti des possibilités implicites ouvertes aujourd'hui par les *technologies* et les *tendances du marché* afin de remédier aux erreurs du passé. (2009, 2)

⁶³ Comme le relève Christine Verschuur (2009), le genre devient alors un *buzzword* (de l'anglais *buzz*, bourdonnement), voire un *fuzzword* (de l'anglais *fuzz*, duvet et, employé comme adjectif, confus).

Les politiques inspirées de ce paradigme supposent ainsi, souvent implicitement, que la sphère marchande constitue un vecteur de modernisation de l'agriculture et d'émancipation des femmes, par opposition aux cultures vivrières et au travail domestique non monétarisés considérés comme arriérés. Ces politiques reposent alors sur trois grands principes interdépendants. L'efficacité du travail féminin doit, en premier lieu, être améliorée grâce à des technologies adaptées. Ainsi, la West Africa Rice Development Association a par exemple mis au point des techniques réduisant le temps nécessaire au désherbage réalisé par les femmes et les enfants, de même que l'International Institute of Tropical Agriculture propose notamment un procédé amélioré pour la transformation du *cassava* assurée par les femmes (Quisumbing *et al.* 2004). Des services de microfinance sont alors utiles pour aider les femmes à financer l'acquisition de ces nouvelles techniques ou équipements⁶⁴. Les interventions sur les « chaînes de valeur » (*value chains*) du secteur privé doivent, en second lieu, être attentives à la distribution de la valeur entre hommes et femmes entre les échelons de chaque chaîne et au sein d'un même échelon, entre membre d'un même foyer. Pour cela, les obstacles à la mobilité des femmes, à l'investissement et à la prise de décision doivent notamment être surmontés (Riisgaard, Escobar Fibla et Ponte 2010). En troisième lieu, l'accès des femmes, et des femmes « pauvres » en particulier, aux marchés doit être facilité.

Par ailleurs, les agences de développement visent, par le biais de l'*empowerment* économique des femmes, à atteindre certains de leurs objectifs plus généraux comme la croissance agricole, la réduction de la pauvreté rurale ou l'amélioration de l'efficacité de l'aide. La FAO, la Banque mondiale et le FIDA (2009) titrent ainsi leur ouvrage sur le genre dans l'agriculture *Investir dans les femmes en tant que moteurs de la croissance agricole*. De même, le FIDA présente ses « efforts et approches pour promouvoir l'équité de genre et l'*empowerment* des femmes dans [ses] opérations » dans les termes suivants :

Rural women play a critical role in agricultural production, natural resources management and households food security in developing countries. Yet, they have less access to assets and services and less decision making power than men. Addressing gender inequalities and empowering rural women, is thus critical to poverty reduction and to the effectiveness of IFAD operations. It is a key aspect of IFAD's Strategic Framework and of its Targeting strategy. (FIDA 2009, 2, nous soulignons)

L'*empowerment* économique des femmes, s'il est présenté comme un vecteur d'une plus grande égalité de revenus et donc d'émancipation, est donc également considéré comme un *moyen* de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en augmentant la production agricole réalisée par les femmes et leurs revenus censés profiter à l'ensemble de la famille. Ces approches instrumentales, si elles ont le mérite de reconnaître le rôle joué par les femmes dans la production agricole et l'alimentation familiale, soulèvent toutefois des préoccupations. En premier lieu, l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître la production agricole grâce au travail féminin ne peut être confondu avec celui de transformer les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Comme le montrent Sabin Bieri et Annemarie Sancar (2009) à partir de l'analyse de projets de la coopération suisse au développement dans différentes régions du monde, ces interventions conduisent en général effectivement à une hausse des revenus des femmes, mais celle-ci ne se traduit pas par davantage de contrôle et de pouvoir. Les « options et les choix des femmes » augmentent, mais les « changements structurels conduisant à une plus grande égalité en termes de rôles, de relations de pouvoir et de contrôle des actifs » sont beaucoup moins évidents (Bieri et Sancar 2009, 10, traduction personnelle). De manière plus préoccupante et comme le

⁶⁴ Pour une revue critique de l'impact de ces programmes sur l'autonomie des femmes, voir Guérin (2006) et la discussion précédente sur la monétarisation des rapports sociaux dans la partie III.1 ; pour un bilan du rôle de la microfinance dans le financement des agricultures du Sud dans le contexte de retrait des États du financement rural et, depuis 2007, de l'insécurité alimentaire et de la nécessité d'investir pour augmenter la productivité agricole, voir Morvant-Roux (2009).

soulignent diverses études de cas, la hausse des revenus féminins peut également entraîner un désengagement financier de leurs époux et parents. Les effets ambivalents de l'accès des femmes à des revenus propres sur leur autonomie⁶⁵ sont passés sous silence, alors même que ces tendances sont renforcées par les nombreux dispositifs de microfinance ciblant les femmes et par l'émergence concomitante de nouveaux modes de consommation et de nouveaux besoins monétaires. De nouveau, le lien entre hausses des revenus féminins et amélioration du statut des femmes constitue un champ d'étude, devant être situé dans les processus actuels de monétarisation et de financiarisation des sociétés, et non un pré-supposé possible des politiques de genre et développement.

En second lieu, la promotion de l'accès des femmes aux marchés entraîne presque invariablement leur insertion dans des rapports de production capitalistes, souvent liés aux processus d'accumulation au niveau mondial, notamment par l'intermédiaire de l'agro-industrie. Les effets des politiques d'*empowerment* économique vont donc bien au-delà de leur impact souhaité en termes d'accroissement des revenus féminins : ces politiques modifient en profondeur l'articulation entre rapports de production domestique et capitaliste, en déplaçant partiellement les femmes des premiers vers les seconds. L'analyse de l'impact de ces politiques sur le genre ne peut dès lors se restreindre au seul indicateur du niveau de revenus. Il doit notamment inclure les effets de ce déplacement sur le statut et l'autonomie des femmes. Comme l'illustrent notamment les études de cas sur l'agro-industrie⁶⁶, l'émancipation des femmes grâce à l'accès à des emplois salariés dans le système capitaliste est plus que sujette à caution.

Les politiques de promotion de l'accès des femmes au foncier

Les politiques visant la promotion de l'accès des femmes au foncier constituent un second ensemble des politiques de genre dans le développement rural. Elles doivent être situées dans le double contexte de discrimination des femmes dans l'accès à la terre, par des règles d'héritage et lignagère dites « traditionnelles » et des législations « modernes » des États, et de dévalorisation de l'agriculture paysanne conduisant à interroger le caractère progressiste d'un tel accès et, en tous cas, à en considérer d'autres fonctions, notamment la sécurité résidentielle⁶⁷. Ces politiques comprennent des mesures législatives, agissant notamment sur le droit de propriété et les règles d'héritage, des mesures redistributives, notamment dans le cadre de réformes agraires et, dans certains cas, des mesures facilitant l'accès des femmes aux marchés fonciers. De nombreux obstacles apparaissent cependant dans leur mise en œuvre au niveau local. Ainsi, en Afrique australe, où des changements politiques radicaux ont mis fin aux systèmes des réserves et des bantoustans fondés sur la ségrégation raciale, les réformes agraires, symboles des politiques de changement, n'ont pas nécessairement amélioré l'accès des femmes au foncier. En Afrique du Sud en particulier, où l'égalité de genre a fait partie des priorités du Ministère des affaires foncières, les trois volets de cette politique – redistribution de terres aux pauvres, par des mécanismes de marché ; réforme foncière ; restitution de terres confisquées aux populations noires au début du XX^e siècle⁶⁸ – se sont heurtés à l'opposition des autorités traditionnelles : les femmes ont été écartées des nouveaux marchés fonciers et de l'octroi de nouveaux droits de propriété dans le cadre de la réforme foncière, quant à la restitution des terres confisquées aux populations noires, elle s'est avérée entériner les discriminations de genre ancrées dans les droits coutumiers, en particulier dans les zones rurales constituées en communautés traditionnelles (Walker 2002 ; Bentley *et al.* 2006). De manière encore plus préoccupante au Zimbabwe, la réforme agraire qui a fait suite à l'indépendance en 1979, et devait permettre la distribution de terres achetées par l'État aux paysans noirs les plus pauvres, s'est peu à peu

⁶⁵ Voir la discussion sur les liens entre monétarisation et autonomie des femmes dans la section III.1.

⁶⁶ Voir II.2.

⁶⁷ Voir les discussions aux points I.3 et II.2 respectivement.

⁶⁸ Par une loi foncière datant de 1913.

convertie en un processus d'exclusions multiples : à l'égard des paysans noirs, mais aussi des ouvriers agricoles des anciens propriétaires blancs et des femmes en général. Spécifiquement, l'exclusion de ces dernières s'est fondée sur des « justifications discursives spécifiques au genre » portées non seulement par les autorités traditionnelles, mais aussi par l'État lui-même défendant une vision « patriarcale » et « androcentrique » de la société dans laquelle seule la logique patrilinéaire est reconnue (Goebel 2005, 43-44). Ces obstacles renvoient à la défense par le système patriarcal local des rapports de genre existants, grâce à une représentation de la tradition dans laquelle les femmes occupent une position subordonnée. De manière générale, la promotion, par les politiques de genre et développement, de l'accès des femmes à la terre, se heurte dans de nombreux contextes à une tendance à la « culturalisation » des rôles sociaux de sexe, dénoncée par divers auteurs (Tripp 2003 ; Bieri et Sancar 2009) comme un frein majeur au changement. L'affichage politique de mesures de promotion de l'accès des femmes au foncier ne saurait en tous cas être pris comme gage d'une réelle évolution sur le terrain.

Ces difficultés révèlent une limite plus générale des politiques « genre et développement ». Comme le souligne Nicky Le Feuvre (2006), des politiques qui ne tiennent pas pleinement compte du « caractère dialectique des rapports sociaux de sexe » (195) sont incapables de les faire évoluer. Ainsi des volets « genre » dans les politiques foncières, mais aussi de la promotion de l'*empowerment* économique lorsqu'il s'axe uniquement ou principalement sur les femmes. Ce biais a deux conséquences principales. Premièrement, au lieu de favoriser des « processus progressifs d'indifférenciation sexuée des espaces et des pratiques sociales » (Le Feuvre 2006), ces politiques créent de nouveaux espaces et pratiques féminines, qui ne font finalement que déplacer les frontières antérieures entre activités masculines et féminines inégalement valorisées. Deuxièmement, l'absence ou la faible implication des hommes dans ces transformations rend leur opposition hautement probable. Or, cette faiblesse est patente, y compris dans les approches les plus progressistes comme celles fondées sur la participation. Alors que ces approches promeuvent le droit à la parole des femmes et permettraient de dévoiler la complexité des rapports sociaux dans lesquels elles sont insérées, tenant compte notamment des liens entre structures de genre, de classe, de race ou de caste, elles sont en général mobilisées en ne distinguant grossièrement que deux catégories : hommes et femmes (Cornwall 2002). L'occasion est alors manquée de prendre en compte les besoins différenciés de femmes et d'hommes issus de divers groupes sociaux et de réduire le fossé entre les politiques et les mouvements féministes au Sud, revendiquant leur reconnaissance comme sujets de leur propre développement.

III.3. Luites collectives et prise de pouvoir des femmes rurales

Les luites des femmes rurales dans leur contexte

Ces limites des politiques « genre et développement », tout comme des formes individuelles de résistance et d'inventivité des femmes, amènent à se pencher sur les formes collectives des luites des femmes rurales. Cette perspective permet de prendre en compte le rôle des mobilisations féminines et des mouvements « de base ». Notons que cette dimension militante ne doit pas donner l'illusion de mobilisations opérant sans ce qui pourrait être dénoncé comme des « influences extérieures ». Ces mouvements bénéficient d'appuis, provenant d'organisations nationales ou de la coopération internationale, qui favorisent leur action en même temps qu'elles l'orientent. Au Mali et au Burkina par exemple, la Direction suisse du développement et de la coopération soutient des groupes de femmes cultivant la noix de karité au titre de la diversification des revenus féminins. L'appui porte non seulement sur la gestion de la production, mais aussi sur le renforcement de la capacité de lobby des femmes sur les politiques commerciales nationales (Bieri et Sancar 2009). Ces groupes de femmes ne sauraient donc être considérées uniquement comme des formes de mobilisation endogène à ces communautés. La vision de la coopération suisse des rapports de genre entre propriétaires des arbres, productrices et consommateurs interagit avec leurs propres revendications. De même au Brésil, un mouvement comme l'Articulation nationale des

femmes travailleuses rurales (Articulação Nacional de Mulheres Trabalhadoras Rurais) est soutenu par l'Église catholique. Cette alliance, si elle met à disposition des femmes des moyens logistiques et financiers précieux, rend dans le même temps difficile toute réflexion critique sur les droits des femmes au sein des structures familiales en général et sur ceux des femmes seules en particulier (Guivant 2003). De manière générale, la construction d'actions collectives est soumise à diverses influences, menant selon les cas à des succès, des compromis ou à des blocages, et dont il doit en tout cas être tenu compte.

En particulier, les actions collectives des femmes ne peuvent être séparées des problématiques de développement agricole et rural plus larges dans lesquelles elles s'insèrent. Les luttes des femmes rurales interagissent avec les mouvements paysans, voire en font formellement partie, comme par exemple le Comité de femmes de l'Association paysanne de la municipalité d'Inzá-Tierradentro en Colombie (Comité de Mujeres de la Asociación Campesina de Inzá-Tierradentro ; voir à ce sujet De Weck 2008) ou, au niveau international, l'Assemblée des femmes de La Via Campesina⁶⁹. Y compris lorsqu'existent des organisations dites « autonomes » de femmes rurales, elles rencontrent généralement des mouvements paysans porteurs de visions et de revendications plus larges, comme l'accès à la terre dans le cas du Mouvement des sans terre (MST) ou de la Confédération nationale des travailleurs de l'agriculture brésiliens (Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura, CONTAG). Pour autant, les objectifs des luttes féministes ne se confondent pas avec ceux des mouvements paysans. Ils entrent en contradiction par exemple au sein de la Via campesina autour de la définition de la souveraineté alimentaire (Pimbert 2009). Au Brésil, les revendications du MST se focalisent sur la réforme foncière, sans considérer la question de l'accès des femmes à la terre. Celles-ci jouent pourtant un rôle souvent prépondérant dans la phase d'invasion et d'installation des campements du Mouvement (Guivant 2003). En Inde et au Bengale, les femmes ont, dès les années 1940, participé massivement et de manière déterminante à des luttes pour l'accès à la terre, sans que des rapports de genre extrêmement inégaux au niveau de la famille et de ces organisations n'évoluent par la suite (Agarwal 1994). Toujours dans le Brésil actuel, le CONTAG affiche certes une politique de quotas féminins dans ses instances de représentation interne, mais les femmes ne sont incluses dans les revendications de l'organisation que pour bénéficier des droits généraux des travailleurs ruraux (Guivant 2003). Ni les rapports de genre, ni les droits spécifiques des femmes ne sont considérés. Si luttes paysannes et féministes coïncident sur des revendications larges, comme l'accès à la terre ou l'opposition à la libéralisation agricole, ce rapprochement ne signifie donc aucunement une prise en compte ou une sensibilité particulière des organisations paysannes aux discriminations de genre. Ces organisations défendent en général des modes d'organisation de la production présentés comme familiaux, communautaires ou encore indigènes, et qui justifient précisément les inégalités de genre existantes comme des formes traditionnelles ou naturelles de complémentarité entre hommes et femmes. Ces alliances, si elles peuvent être nécessaires, rendent donc difficile l'affirmation des demandes féministes qui sont alors en contact étroit avec des structures et idéologies patriarcales. Cette proximité induit de plus un fort risque d'instrumentalisation de la participation des femmes.

Modes d'action collective des femmes rurales

Considérer les luttes des femmes dans leur contexte fait donc apparaître les obstacles découlant de politiques et de luttes paysannes avec lesquelles elles sont en contact, mais dont les positions et finalités sont décalées. Se pose alors la question des modes d'action spécifiques de ces mouvements de femmes pouvant permettre de surmonter ces obstacles.

⁶⁹ Voir l'analyse par cette Assemblée de la place des femmes dans La Via Campesina et des liens entre capitalisme et patriarcat dans le compte-rendu de la 5^e conférence de la Via Campesina (Matola, Mozambique, 17-18 octobre 2008). La Campagne mondiale de la Via Campesina pour mettre fin aux violences faites aux femmes organisée en 2009 constitue une avancée importante de cette Assemblée.

L'analyse comparative de différentes luttes pour l'accès à la terre en Inde proposée par Agarwal (1994) fournit une première série de points de repère. Ces luttes se mettent en place dès les années 1940 au Bengale (mouvement Tebhaga) et en Andhra Pradesh au sud de l'Inde (mouvement Telangaha). Ces deux luttes se caractérisent par l'existence de demandes féministes exprimées au travers d'organisations de femmes les ayant mobilisées massivement, puis par la non prise en compte de ces demandes une fois la victoire paysanne assurée. Dans le premier cas, la large participation des femmes à la protestation contre les propriétaires terriens, suite à la famine au Bengale en 1943, est organisée par la Ligue d'auto-défense des femmes MARS (Mahila Atma Raksha Samiti). Celle-ci dénonce à la fois l'exploitation économique et sexuelle des femmes par les propriétaires terriens et leur oppression au sein des familles paysannes : violence domestique, contrôle par les hommes des revenus du travail féminin comme l'élevage des volailles, absence d'accès des femmes à la terre. Les concessions finalement obtenues seront pourtant minimes, principalement le droit pour les femmes d'obtenir les revenus de la vente des volailles. Ce résultat n'est pas accidentel. Il se reproduit dans des termes similaires dans la lutte Telangaha en Andhra Pradesh à la même époque. Au terme d'un conflit violent ayant impliqué jusqu'à trois millions d'hommes et de femmes, le système féodal à l'origine de l'exploitation économique des paysans en général et de l'exploitation sexuelle des paysannes en particulier est aboli. Les conditions de vie des paysannes connaissent de ce fait une amélioration significative, mais les rapports sociaux de sexe restent globalement inchangés au sein de la sphère familiale. Comme le souligne Agarwal, la famille continue d'apparaître comme une unité d'intérêts convergents, justifiant que la terre soit attribuée uniquement aux hommes. Les rapports de genre au sein de la famille sont de plus considérés comme faisant partie de la sphère domestique privée. Enfin, la rupture des rôles et normes de genre durant la lutte apparaît comme une phase exceptionnelle rendue nécessaire par les exigences du conflit. La fin de celui-ci marque aussi le retour des femmes à leur place habituelle au sein de la sphère domestique.

Organisation des femmes et conscience de leur oppression ne suffisent donc pas à transformer les rapports de genre. Une troisième lutte analysée par Agarwal, celle du Bodhgaya, menée par des paysans indiens sans terre de basse caste à partir de 1978, permet d'observer un cas de succès des demandes féministes et d'en préciser certaines conditions. La lutte est menée par une organisation des jeunes gandhiennes-socialistes, le Chatra Yuva Sangharsh Vahini, dans laquelle les femmes sont impliquées à tous les niveaux. Entre 1978 et 1982, la lutte se situe donc sur deux fronts : entre le Vahini et les propriétaires terriens, pour l'accès à la terre ; et au sein du Vahini, pour la prise en compte des demandes féministes. Durant plusieurs années, sous l'impulsion de leaders féministes internes au mouvement, les discriminations, y compris pour l'accès à la terre, et les violences envers les femmes dans la sphère familiale et dans la communauté sont thématiques. Lors des distributions de terres à l'issue du conflit en 1982, l'ensemble des villageois défend effectivement cette nouvelle conception face au représentant du gouvernement refusant tout d'abord d'inscrire les terres au nom des femmes. Comme l'analyse Agarwal, la comparaison de cette lutte avec celles des années 1940, fait apparaître plusieurs conditions nécessaires à leur succès :

(a) solidarity among the women peasants on gender questions; (b) women in the struggles who could articulate a feminist theoretical perspective; (c) an active debate about gender concerns in the course of the struggles; and (d) a widespread women's movement in the country at that time. (Agarwal 1994, 451)

Ces conditions, si elles ne sauraient être considérées comme suffisantes, ni comme invariables dans le temps et dans l'espace, sont toutefois utiles pour comparer ces modes d'action à d'autres situés dans des contextes différents. En Ouganda notamment, des mouvements de femmes luttent pour la copropriété de la terre entre époux depuis plus d'une décennie. L'une de leurs caractéristiques et conditions d'avancement est l'existence

d'alliances, d'une part, entre paysannes directement concernées par l'accès à la terre et activistes défendant la cause de ces dernières sur la scène politique, et, d'autre part, avec certaines agences de coopération internationale (Tripp 2003). Tout comme dans le cas du mouvement Bodhgaya, un problème spécifique, celui rencontré par les paysannes dans leur accès à la terre, s'inscrit dans un débat national plus large sur les discriminations de genre, ici grâce à une solidarité transcendant les classes sociales et trouvant des appuis au niveau international. Cette solidarité permet finalement que la lutte soit située dans un espace public démocratique, au sens de Jürgen Habermas, ce qui constitue sans doute une caractéristique commune à la plupart des modes contemporains d'action collective (Avritzer 2002). En Ouganda, les femmes activistes mobilisent ainsi les paysannes pour qu'elles fassent pression sur le gouvernement au travers de leur droit de vote. Ce mode d'action, fondé sur la mobilisation de la légitimité démocratique, se retrouve dans des luttes féministes aux enjeux très différents, comme par exemple celle pour les quotas législatifs pour les femmes en Argentine au début des années 1990 ou celle en faveur des droits reproductifs des femmes en Inde (Tripp 2003, 189). Cette stratégie ne suffit cependant pas nécessairement à dépasser les contre-initiatives se situant notamment sur le plan de la défense de la culture et de la tradition. Dans le cas ougandais, le principal argument avancé par les autorités traditionnelles contre la copropriété de la terre entre époux est que celle-ci menacerait la reproduction des clans et ainsi la structure sociale du pays, un argument qui cache, selon Aili Mari Tripp, la défense d'un système patriarcal dans lequel la position politique et économique des hommes est assise sur le contrôle du foncier. La transformation des rapports de genre dans les systèmes agraires, symbolisée ici par l'accès des femmes à la propriété foncière, requiert donc une action sur l'ensemble des dimensions de ces rapports : symboliques, au travers d'une théorisation des rapports existants, mettant en perspective les revendications féministes et les positionnant dans le débat public ; institutionnelles, à la fois au niveau local, au travers notamment de la mise en cause des règles de propriété et d'héritage de la terre, et national, grâce en particulier à l'inclusion dans des mouvements féministes plus larges.

III.4. Un scénario ambigu et la nécessité d'une action à différents niveaux

Actions individuelles des femmes visant, principalement depuis la sphère du foyer, la construction d'espaces de résistance et d'inventivité face à des situations critiques et luttes collectives visant des changements institutionnels de plus grande ampleur sont complémentaires. L'ensemble de ces niveaux d'action témoigne de la capacité des femmes à penser et agir en faveur d'un changement social au sein de structures de pouvoir qui leur sont défavorables. Pour cela, la capacité à faire évoluer les systèmes de genre *dans leur ensemble* est requise, ce qui suppose d'agir non seulement à différents niveaux institutionnels, mais aussi sur les différentes dimensions matérielles et symboliques de ces systèmes. La phase actuelle de transformation des systèmes agraires, marquée par des crises découlant des politiques de libéralisation agricole, offre un scénario ambigu. D'une part, les structures patriarcales traditionnelles s'étiolent sous l'effet de la dévalorisation de l'agriculture paysanne et des migrations. D'autre part, les pressions sur les femmes s'accroissent, du fait notamment de la féminisation de cette agriculture dévalorisée et de la multiplication de responsabilités assumées de façon souvent unilatérale par les femmes dans la sphère domestique, dans la production agricole et dans de nouvelles activités rurales. L'extension des rapports de production capitalistes, résultant de l'essor de l'agro-industrie et de l'intégration croissante des femmes à la sphère monétaire et marchande encouragée par certaines politiques de genre et développement favorise de plus l'émergence d'un nouveau patriarcat intégré aux mécanismes d'accumulation globale. Ces tendances se déploient alors que se multiplient au Sud les mouvements féministes offrant une base idéologique et organisationnelle indispensable à la transformation des rapports de genre (Verschuur 2010).

Conclusion

Le genre est un outil essentiel pour l'analyse de systèmes agraires en mutation et des vulnérabilités alimentaires qui en résultent. Le genre structure ces systèmes au plan matériel et symbolique, au travers de conditions d'accès à la terre et aux moyens de production, de l'orientation des techniques et des recherches agronomiques, de la division sexuelle du travail. Celle-ci repose en particulier sur la représentation d'une sphère féminine domestique constituée autour de l'alimentation, des cultures vivrières et de la reproduction sociale, par opposition à une sphère d'activités masculines liée aux marchés au travers de cultures commerciales et insérée dans les rapports de production capitalistes. Cette représentation, qui s'éloigne dans certains cas considérablement de la répartition réelle des tâches, constitue le point de départ à partir duquel les acteurs et actrices pensent et mettent en œuvre localement les réactions aux pressions s'exerçant sur les systèmes agraires.

Cette perspective éclaire différentes mutations des agricultures paysannes, sous l'effet notamment de la libéralisation agricole et de la concurrence de l'agro-industrie. Face à la baisse des revenus dans le secteur, les hommes, comparativement mieux éduqués et intégrés à certains marchés et aux rapports de production capitalistes, se saisissent des nouvelles opportunités de travail non agricoles rurales ou urbaines. Mais ces stratégies masculines ne sont possibles que parce que dans le même temps les femmes assurent une plus grande partie de l'agriculture paysanne, qui se présente alors comme une extension de leur travail domestique et de leur responsabilité dans l'alimentation familiale. L'analyse de la crise des agricultures paysannes doit donc inclure la question de sa « féminisation », dans différents sens du terme, à la fois dans une perspective critique vis-à-vis du fonctionnement du système capitaliste et dans celle de l'équité de genre pour la conception des politiques de développement. La féminisation d'une agriculture paysanne dévalorisée mène en particulier à s'interroger sur la pertinence de politiques promouvant l'accès des femmes au foncier comme facteur d'équité de genre. Dans le contexte de la dévalorisation de l'agriculture paysanne, un tel accès n'est plus un enjeu féministe évident mais, tout au moins, un champ de recherche nécessaire. Par ailleurs, la famille ne peut être considérée comme une unité d'intérêts sur laquelle les politiques agricoles pourraient se fonder. Ce constat importe non seulement pour l'évaluation de l'impact de ces politiques sur l'équité de genre, mais pour l'efficacité même d'une modernisation agricole visant, depuis le paradigme de la révolution verte jusqu'à celui de la libéralisation et de l'incitation par les prix, à augmenter les rendements. Globalement, ces politiques ne peuvent atteindre leurs objectifs si elles ne tiennent compte des obstacles naissant localement des rapports de pouvoir fondés sur le genre : surcharge de travail des femmes, goulots d'étranglement de la production, stratégies de diversification des risques naissant notamment de la fragilisation de l'agriculture vivrière et pouvant s'opposer à l'augmentation des rendements des cultures commerciales. Les effets de ces limitations se font sentir jusqu'au niveau macro-économique, notamment pour les pays ayant misé sur un redressement de leur balance des paiements grâce à l'intensification de l'agriculture paysanne.

La prise en compte du genre est également indispensable à une analyse critique de l'essor du secteur de l'agro-industrie. L'embauche dans des conditions précaires d'un grand nombre de femmes déployées dans des activités censées être spécifiquement « féminines » interroge, d'autant plus que ces emplois ont été présentés par certains comme une source de revenus favorisant leur *empowerment*. La crise des agricultures paysannes et la faiblesse des emplois non agricoles s'offrant aux femmes rurales les obligent à accepter de telles conditions d'embauche. Que ces emplois soient présentés, par les gérants des firmes de l'agro-industrie en lien avec le patriarcat local, comme une extension du rôle traditionnel des femmes dans le domaine des soins constitue alors un moyen pour justifier ces conditions : les tâches supposées les plus *délicates* et qui sont en général les moins qualifiées, comme l'emballage des produits, leur sont confiées ; leur emploi peut être saisonnier, puisque leur place *normale* est dans leur foyer ; leur salaire, bas puisqu'il ne constitue qu'un *complément*

à celui de leur mari. Ces stratégies des firmes de l'agro-industrie, qui s'appliquent aussi à des groupes discriminés du fait de leur appartenance ethnique ou de leur caste, sont d'autant plus inquiétantes qu'elles sont indispensables à leur insertion compétitive dans le système capitaliste global. Les systèmes agraires sont alors doublement poussés à leur limite : par la concurrence exercée par l'agro-industrie et par l'exploitation au travers de ces nouvelles formes de salariat. La capacité de paysanneries en pleine mutation à assurer la plus basique de leurs fonctions de reproduction, l'alimentation, est dans de nombreuses régions du monde dangereusement érodée. Plus largement, la spécialisation agricole et productive accompagnant l'essor de l'agro-industrie crée des interdépendances alimentaires globales et des risques systémiques considérables à la fois en termes de qualité et d'accès monétaire à l'alimentation.

Sortir de cette double crise des systèmes agraires et de la reproduction sociale suppose que les politiques agricoles et alimentaires tiennent compte du genre comme catégorie d'analyse, mais aussi de l'existence de résistances et de mobilisations féminines sur lesquelles s'appuyer. Ces résistances naissent souvent dans des actions individuelles des femmes dans leur foyer, se servant de leur rôle clef dans l'alimentation familiale, obtenant des revenus monétaires propres ou faisant évoluer leur rôle en réagissant aux changements mêmes qui menacent leur famille. Ces stratégies, si elles *peuvent* créer de nouvelles marges de manœuvre, peuvent aussi se solder, notamment lorsqu'elles sont instrumentalisées par des politiques dites d'*empowerment* dont l'objectif est de réduire la pauvreté ou l'insécurité alimentaire au niveau des familles, par une surcharge de travail des femmes. Par ailleurs, la principale limite de ces actions individuelles est leur incapacité à mettre en cause les systèmes de genre dans leur ensemble. Une action globale sur les différentes dimensions, matérielles et symboliques, de ces systèmes et tenant compte de leur ancrage à différents niveaux institutionnels est requise. Des luttes collectives de paysannes et de femmes rurales tentent de répondre à ce défi. Elles font face à des difficultés d'émergence et de consolidation inhérentes à toute forme d'action collective. Pour agir de manière globale sur les rapports de genre, des alliances avec des mouvements féministes plus larges permettant de placer le débat sur la scène politique sont nécessaires. S'opposant à la reproduction des discriminations de genre légitimées par la référence à la culture, ce débat se situe au cœur des luttes actuelles pour la démocratisation. Démocratisation, amélioration de la situation des femmes rurales et de la sécurité alimentaire au niveau des familles sont ainsi intimement liées.

Références bibliographiques

- Abdullah, A. M. 2008. *Food security and gender inequality*. Delhi : Abhijeet Publications.
- Agarwal, B. 1994. *A field of one's own: gender and land rights in South Asia*. Cambridge : Cambridge University Press.
- . 2001. Les femmes et la modernisation de l'agriculture en Asie et en Afrique. In *Genre et économie : un premier éclairage. Cahiers genre et développement. N°1*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. Paris : L'Harmattan.
- Andrade, M. de P. 2009. São intransigentes os quilombolas? *Folha de S.Paulo*, 28 février.
- Appendini, K. 2002. « From where have all the flowers come? » Women workers in Mexico's nontraditional markets. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 93-108. Bloomfield : Kumarian Press.
- Avritzer, L. 2002. *Democracy and the public sphere in Latin America*. Princeton : Princeton University Press.
- Benarúa, L. et G. Sen. 2001. Accumulation, reproduction et rôle des femmes dans le développement économique : Ester Boserup revisitée. In *Genre et économie : un premier éclairage. Cahiers genre et développement. N°2*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 97-119. Paris : L'Harmattan.
- Benson, T., N. Minot, J. Pender, M. Robles et J. von Braun. 2008. *Global food crises. Monitoring and assessing impact to inform policy responses*. Washington, D. C. : International Food Policy Research Institute.
- Bentley, K., J. Cherry, K. George, U. Mafundityala, K. Maphunye, L. Mbatha, E. Mbhanyele, T. Mulaudzi, N. Ngomane, B. Ngqulunga, T. Nxumalo et M. Yarbrough. 2006. *Longitudinal study: the effect of the legislated powers of traditional authorities on rural women's rights in South Africa*. Le Cap : HSRC.
- Bergeret, A. 1992. Se nourrir en pays sahélien. La responsabilité des femmes dans le sud-est du Sine Saloum (Sénégal). In *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. (Dir.) J. Bisilliat. 35-55. Paris : ORSTOM.
- Besson, I. 2003. Développement agricole et systèmes agraires. À propos de l'ouvrage de Marcel Mazoyer et Laurence Roudart « Histoire des agricultures du monde ». *Techniques et culture. N° 40*.
- Bieri S. et A. Sancar. 2009. *Power and poverty. Reducing gender inequality by ways of rural employment? Gaps, trends and current research in gender dimensions of agricultural and rural employment: differentiated pathways out of poverty*, Rome, 31 March - 2 April 2009, FAO, IFAD, ILO.
- Biquard, A. 1992. Femmes et innovation technologique : pertes sans profit. L'exemple du beurre de karité (Mali). In *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. (Dir.) J. Bisilliat. 169-185. Paris : ORSTOM.
- Bisilliat, J. 1985. Synthèse des travaux (à partir des débats). In *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris 14-18 janvier 1985*. (Dir.) J. Bisilliat, G. Courade. 23-33. Paris : Éditions de l'ORSTOM.
- (Dir.). 1992. *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. Paris : ORSTOM.
- . 2000. Lutttes féministes et développement : une perspective historique. In *Genre et économie : un premier éclairage. Cahiers genre et développement. N°2*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 19-30. Paris : L'Harmattan.
- Bisilliat, J., G. Courade. 1985. *Femmes et politiques alimentaires, Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris, 14-18 janvier 1985*. Paris : Éditions de l'ORSTOM.
- Bisilliat, J., et C. Verschuur. 2000. Présentation. In *Le genre : un outil nécessaire. Cahiers genre et développement. N°1*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 9-11. Paris : L'Harmattan.
- . 2000. Quelques mots d'introduction. In *Le genre : un outil nécessaire. Cahiers genre et développement. N°1*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 13-15. Paris : L'Harmattan.
- Boserup, E. 1970. *Woman's role in economic development*. London : Earthscan Publications.

- Bossen, L. 2002. *Chinese women and rural development: Sixty years of change in Lu Village, Yunnan*. Oxford : Rowan and Littlefield.
- Bourdieu, P. 1998. *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Bourrinet, J. 1982a. Le spectre de la faim. In *L'ordre alimentaire mondial*. (Dir.) J. Bourrinet et M. Flory. 19-34. Paris : Economica.
- . 1982b. Un ordre alimentaire mondial est-il possible ? In *L'ordre alimentaire mondial*. (Dir.) J. Bourrinet et M. Flory. 5-16. Paris : Economica.
- Bourrinet, J. et M. Makramallah. 1982. Des dépendances alimentaires structurelles : le cas des pays arabes. In *L'ordre alimentaire mondial*. (Dir.) J. Bourrinet et M. Flory. 55-65. Paris : Economica.
- Butler, F. C. et B. Santos. 2001. Les femmes dans l'agriculture en Amérique latine In *Genre et économie : un premier éclairage. Cahiers genre et développement. N°2*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 171-180. Paris : L'Harmattan.
- Comité d'information Sahel. 1975. *Qui se nourrit de la famine en Afrique ? Le dossier politique de la faim au Sahel*. Paris : François Maspero.
- Comité technique « Foncier et Développement ». 2009. *Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud. Livre blanc des acteurs français de la Coopération*. Paris : Comité technique « Foncier et développement ».
- Cornwall, A. 2002. Making a difference? Gender and participatory development. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 197-232. Bloomfield : Kumarian Press.
- Costa, B. 2010. *Her mile. Women's rights and access to land. The last stretch of road to eradicate hunger*. Milan : ActionAid.
- Cotula, L., S. Vermeulen, R. Leonard, J. Keeley. 2009. *Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa*. London : IIED, FAO, IFAD.
- Counihan, C. M. et S. L. Kaplan (Dir.). 1998. *Food and gender. Identity and power*. Amsterdam : Harwood academic publishers.
- Courrier international*. 2009. Dossier spécial « Le Sud face à la razzia des pays riches. Touche pas à mes terres ». N° 491, 29 octobre - 4 novembre.
- Dacher, M. 1992. Compensation matrimoniale et dette féminine : Les Goin du Burkina Faso. In *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. (Dir.) J. Bisilliat. 57-73. Paris : ORSTOM.
- Deere, C. D. 2005. *The feminization of agriculture? Economic restructuring in rural Latin America*. Occasional paper 1. Genève : UNRISD.
- Deere, C. D. et M. León. 2003. The gender asset gap: Land in Latin America. *World Development*. 31(6) : 925-947.
- Delphy, C. 1998. *L'ennemi principal : économie politique du patriarcat (tome 1)*. Paris : Syllepse, collection Nouvelles Questions Féministes.
- Devereux, S. 2005. Pourquoi existe-t-il encore des famines ? In *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. (Dir.) M. Mazoyer et L. Roudart. 61-76. Paris : Universalis.
- Devret-Dabbous, O. 2001. La division sexuelle du travail. Synthèse d'articles et d'ouvrages. In *Genre et économie : un premier éclairage. Cahiers genre et développement. N°2*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 127-143. Paris : L'Harmattan.
- Diarra, M. et M. Monimart. 2006. *Femmes sans terre, femmes sans repères ? Genre, foncier et décentralisation au Niger*. London : IIED.
- Dueñas Hurtado, F., D. Plana Ramos, I. Salcines, B. Benítez, L. R. Medina, M. E. Domini. 2009. Cuba's success story, further developed. *LEISA Magazine*. 25(3) : 31-33.
- Emmanuel, A. 1969. *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris : François Maspero.
- Engels, F. 1884. L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État. *Les classiques des sciences sociales*. Chicoutimi : UCAQ Disponible en ligne sur <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cia.enf.ori2>,

FAO (Food and Agriculture Organization). 2009. *Women and rural employment. Fighting poverty by redefining gender roles, economic and social perspectives*. Policy Brief 5. Rome : FAO.

—. s/d. Genre et sécurité alimentaire. Rapport de synthèse de documents régionaux: Afrique, Amérique Latine et les Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe, Moyen-Orient. Disponible en ligne sur www.fao.org/docrep/X0233F/x0233f00.HTM.

FAO et PAM (Programme alimentaire mondial). 2009. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009. Crises économiques – répercussions et enseignements*. Rome : FAO, WPF.

FAO, Banque mondiale et Fonds international de développement agricole. 2009. *Gender in agriculture sourcebook*. Rome : FAO.

Fresco, L. 1985. Food security and women: Implications for agricultural research. In *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris 14-18 janvier 1985*. (Dir.) J. Bisilliat, G. Courade. 94-106. Paris : Éditions de l'ORSTOM.

George, S. 1978. *Comment meurt l'autre moitié du monde*. Paris : Robert Laffont.

—. 1996. *Questionable compatibility. Trade liberalization and food security*. No Short-cut to Food Security n° 1. Manila : Isis International-Manila.

Goebel, A. 2005. *Gender and land reform. The Zimbabwe experience*. Montreal, Kingston, London, Ithaca : McGill-Queen's University Press.

GRAIN. 2008. *Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière*. Disponible en ligne sur http://www.grain.org/briefings_files/landgrab-2008-fr.pdf

Granié, A.-M. et H. Guétat-Bernard (Dir.). 2006. *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

—. 2006. Introduction. In *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. (Dir.) A.-M. Granié et H. Guétat-Bernard. 13-37. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Griffon, M. 2005. La planète pourra-t-elle nourrir dix milliards d'hommes ? In *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. (Dir.) M. Mazoyer et L. Roudart. 95-110. Paris : Universalis.

Guérin, I. 2006. La microfinance est-elle un moyen de faciliter la liberté des femmes ? Une approche en termes d'économie solidaire In *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. (Dir.) A.-M. Granié et H. Guétat-Bernard. 67-95. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

—. 2008. L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociales. *Revue française de socio-économie*. N° 2 : 59-78.

Guétat-Bernard, H. 2008. Cultures du café et dynamiques des rapports de genre en pays Bamiléké au Cameroun : effet de similitude avec la situation kikuyu au Kenya. *Les Cahiers d'Outre-Mer*. Vol. 243 : 339-54.

Guivant, J. 2003. *Agrarian change, gender and land rights. A Brazilian case study*. Social Policy and Development Programme Paper Number 14. Genève : UNRISD.

Gunewardena, N. 2010. Bitter cane: Gendered fields of power in Sri Lanka's sugar economy. *Signs*. 35(2) : 371-96.

Hallam, D. 2009. International investments in agricultural production. FAO Expert meeting on How to feed the world in 2050, 24-26 June.

Hofmann, E. et K. Marius-Gnanou. 2006. L'intégration de la dimension « genre » dans une intervention de développement : mythe ou réalité ? In *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. (Dir.) A.-M. Granié et H. Guétat-Bernard. 47-66. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Hovorka, A., H. de Zeeuw M. Njenga (Dir.). 2009. *Women feeding cities. Mainstreaming gender in urban agriculture and food security*. Warwickshire : Practical Action Publishing.

IFAD. 2008. Framework for Gender Mainstreaming in IFAD's operation. Disponible en ligne sur www.ifad.org/gender/framework/index.htm

—. 2009. Efforts and approaches to promoting gender equity and women's empowerment in IFAD operations. Corporate level evaluation. Presentation to SDC, Bern.

- ILO (International Labour Office) et International Co-operative Alliance (ICA). 1995. Gender issues in cooperatives: an ILO-ICA perspective. 2 Hours on Gender Issues in Cooperatives. An introductory session on gender issues for cooperative leaders. Disponible en ligne sur www.ica.coop/gender/ica-ilo-manual/index.html
- Jalil, L. 2009. A look at the Women Farmers' Movement (MMC) in Brazil. Getting food sovereignty and women's. *LEISA Magazine*. 25(3) : 16-17.
- Kabeer, N. et Tran Thi Van Anh. 2002. « Leaving the rice fields but not the countryside ». Gender, livelihoods diversification, and pro-poor growth in rural Vietnam. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 109-150. Bloomfield : Kumarian Press.
- Kanchi, A. 2007. Can an employment guarantee scheme guarantee livelihood and food security?. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir.) M. Krishnaraj. Kolkata : Stree Samya.
- Kandiyoti, D. 2002. *Agrarian reform, gender and land rights in Uzbekistan*. Social Policy and Development Programme Paper Number 11. Genève : UNRISD.
- Kaplan, T. 1982. Female Consciousness and collective action: The case of Barcelona, 1910-1918. *Signs*. 7(3) : 545-66.
- Karl, M. 1996. *Inseparable: The crucial role of women in food security*. No Short-cut to Food Security n° 4. Manila : Isis International.
- . 2009. Inseparable: The crucial role of women in food security revisited. *Women in action*. N° 1 : 8-19.
- Kasente, D., M. Lockwood, J. Vivian et A. Whitehead. 2002. Gender and the expansion of nontraditional agricultural exports in Uganda. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 35-65. Bloomfield : Kumarian Press.
- Koster, M. 2009. Women and land after conflict in Rwanda. *LEISA Magazine*. 25(3) : 36-38.
- Krishnaraj, M. 2007. Food security, agrarian crisis and rural livelihoods: Implications for women. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir.) M. Krishnaraj. 24-72. Kolkata : Stree Samya.
- (Dir.). 2007. *Gender, food security and rural livelihoods*. Kolkata : Stree Samya.
- La Via Campesina. 2008. 3^e Assemblée Internationale des Femmes de La Via Campesina, 5^e conférence de la Via Campesina, Matola, Mozambique, 17-18 octobre.
- . 2009. Campagne mondiale de la Via Campesina pour mettre fin aux violences faites aux femmes. Disponible en ligne sur www.viacampesina.org/main_fr
- Le Feuvre, N. 2006. Pouvoirs et contre-pouvoirs des femmes : une épineuse question de recherche. In *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. (Dir.) A.-M. Granié et H. Guétat-Bernard. 187-195. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Lee Sang E. 2010. Unpacking the packing plant: Nicaraguan migrant women's work in Costa Rica's evolving export agriculture sector. *Signs*. 35(2) : 317-42.
- Madeley, J. 2002. *Le commerce de la faim. La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre-échange*. Paris : Enjeux Planète.
- Marinda, P. 2006. *Effects of gender inequality in resource ownership and access on household welfare and food security in Kenya: A case study of West Pokot District*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Mazoyer, M. 2005. Développement agricole inégal et sous-alimentation paysanne. In *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. (Dir.) M. Mazoyer et L. Roudart. 15-35. Paris : Universalis.
- Mazoyer, M. et L. Roudart. 1998. *Histoire des agricultures du monde*. Paris : Le Seuil.
- (Dir.). 2005. *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. Paris : Universalis, Le tour du sujet.
- Meillassoux, C. 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : François Maspero.
- Merlet, M., C. Jamart, M. Perdriault et S. L'Orphelin. 2009. *Commercial pressures on land worldwide: issues and conceptual framework for ILC*. Rome : ILC/AGTER.
- Mies, M. 1996. *A breakdown in relations. Women, food security and trade*. No Short-cut to Food Security n° 2. Manila : Isis International.

- Milanovic, B. 1999. *True world income distribution, 1988 and 1993: First calculation based on household surveys alone*. Washington, D. C.: World Bank, Development Research Group.
- Monimart, M. 1989. *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*. Paris : Karthala et OCDE.
- Morvant-Roux, S. (Dir.). 2009. *Exclusion et liens financiers : microfinance pour l'agriculture des pays du Sud*. Paris : Economica.
- Nash, J. F. 1950. The bargaining problem. *Econometrica*. 18(2) : 155-62.
- Nove, A. 1982. Des dépendances alimentaires structurelles : le cas soviétique. In *L'ordre alimentaire mondial*. (Dir.) J. Bourrinet et M. Flory. 35-52. Paris : Economica.
- Oakley, A. 1972. *Sex, gender and society*. London : Temple Smith.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et FAO (Food and Agriculture Organization). 2008. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2008-2017*. Paris : Éditions de l'OCDE.
- Padilla, C. 1985. Women's life awareness and the food connection: Some Latin American cases. In *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris 14-18 janvier 1985*. (Dir.) J. Bisilliat, G. Courade. 653-668. Paris : Éditions de l'ORSTOM.
- Panoff, M. 1977. Claude Meillassoux et le mode de production domestique. *Revue française de sociologie*. 18(1) : 133-43.
- Parikh, A. et P. Burli. 2007. Livelihood patterns and food security: Some case studies from Maharashtra. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir). M. Krishnaraj. 209-232. Kolkata : Stree Samya.
- Parini, L. 2006. *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*. Zurich : Seismo.
- Paris, T., H. S. Sims et G. Durón. 2001. *Empowering women to achieve food security*. Technology, Focus 6, Policy Brief 5. Washington D. C.: IFPRI.
- Parisot, R. 1992. Les femmes indiennes face aux crises écologiques. In *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. (Dir.) J. Bisilliat. 27-34. Paris : ORSTOM.
- Pimbert, M. 2009. Theme overview. Women and food sovereignty. *LEISA Magazine*. 25(3) : 6-9.
- Pinton, F. 1992. Les stratégies de genre favorisent-elles le développement ? Des femmes en forêt colombienne. *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*. (Dir.) J. Bisilliat. 201-220. Paris : ORSTOM.
- Preibisch, K. L. et E. E. Grez. 2010. The other side of el Otro Lado: Mexican migrant women and labor flexibility in Canadian agriculture. *Signs*. 35(2) : 289-316.
- Quisumbing, A. R. et R. S. Meinzen-Dick. 2001. *Empowering women to achieve food security*. Overview, Focus 6, Policy Brief 1. Washington D. C. : IFPRI.
- Quisumbing, A. R., R. S. Meinzen-Dick et L. C. Smith. 2004. Increasing the effective participation of women in food and nutrition security in Africa. Assuring Food and Nutrition Security in Africa in 2020, Kampala, Uganda, April 1-3, IFPRI.
- Rangasami, A. 1985. Women's roles and strategies during food crisis and famines. In *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris 14-18 janvier 1985*. (Dir.) J. Bisilliat, G. Courade. 108-118. Paris : Éditions de l'ORSTOM.
- Rao, N. 2007. Land rights, gender equality and household food security: Exploring the conceptual links in the case of India. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir). M. Krishnaraj. 326-361. Kolkata : Stree Samya.
- Razavi, S. 2002. Introduction. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 1-34. Bloomfield : Kumarian Press.
- (Dir.) 2002. *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. Bloomfield : Kumarian Press.
- . 2009. Engendering the political economy of agrarian change. *Journal of Peasant Studies*. 36(1) : 197-226.

- Reysoo, F. 2002. La construction sociale de la masculinité à Mexico. *Nouvelles Questions Féministes*. 21(3) : 61-70.
- Rice-Oxley, M. 2009. *Le Sud se rebiffe [dossier]. Courrier international*.
- Riisgaard, L., A. M. Escobar Fibla et S. Ponte. 2010. *Evaluation study. Gender and value chain development*. Copenhagen : The Danish Institute for International Studies, Ministry of Foreign Affairs of Denmark.
- Rondeau, C. 1985. Facteurs explicatifs de la résistance des femmes aux mécanismes de domination. In *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance, ORSTOM-CIE, Paris 14-18 janvier 1985*. (Dir.) J. Bisilliat, G. Courade. 669-686. Paris : Éditions de l'ORSTOM.
- Roudart, L. 2005. Les politiques agricoles et alimentaires au risque des négociations internationales. In *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. (Dir.) M. Mazoyer et L. Roudart. 37-59. Paris, Universalis.
- . 2005. Situation mondiale de l'alimentation et de la malnutrition. In *La fracture agricole et alimentaire mondiale*. (Dir.) M. Mazoyer et L. Roudart. 127-143. Paris, Universalis.
- Sachs, C. et M. Alston. 2010. Global shifts, sedimentations, and imaginaries: An introduction to the special issue on women and agriculture. *Signs*. 35(2) : 277-87.
- Sartre (de), X. A. 2006. *Fronts pionniers d'Amazonie. Les dynamiques paysannes au Brésil*. Paris : CNRS Éditions.
- Scott, J. 2000. Le Genre de l'histoire. In *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre et développement. N° 1*. (Dir.) J. Bisilliat et C. Verschuur. 125-153. Paris : L'Harmattan.
- Sen, A. 1981. *Poverty and famines. An essay on entitlement and deprivation*. Oxford : Oxford University Press.
- . 1987. *Gender and cooperative conflicts*. WIDER Working Papers. Helsinki : UNU-WIDER.
- Shah, A. 2007. Agricultural diversification and poverty reduction: Mainstreaming women. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir.) M. Krishnaraj. 73-95. Kolkata : Stree Samya.
- Shicai Shen et Jie Qian. 2009. Livestock projects in southwest China. Women participate, everybody benefits. *LEISA Magazine*. 25(3) : 23-25.
- Shiva, V. 1996. *Caliber of destruction: Globalization, food security and women's livelihoods*. No Short-cut to Food Security n° 3. Manila : Isis International.
- Silberschmidt, M. 2001. Changing male roles in rural and urban East Africa: the implications for male identity, sexuality and sexual behaviour. Colloque international Genre, population et développement en Afrique, Abidjan, 16-21 juillet, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD.
- Terray, E. 2005. Claude Meillassoux (1925-2005). *L'Homme*. N°174. Disponible en ligne sur <http://lhomme.revues.org/index1795.html>.
- Trat, J. 1997. Engels et l'émancipation des femmes. In *Friedrich Engels, savant et révolutionnaire*. (Dir.) G. Labica et M. Delbraccio. 175-192. Paris : PUF.
- Tripp, A. M. 2003. La politique des droits des femmes et la diversité culturelle en Ouganda. In *Genre, pouvoirs et justice sociale. Cahiers genre et développement. N°4*. (Dir.) C. Verschuur et F. Reysoo. 179-191. Paris : L'Harmattan.
- Tsikata, D. 2001. Land tenure reforms and women's land rights: Recent debates in Tanzania. Paper Prepared for the UNRISD Project on Agrarian change, gender and land rights. Genève : UNRISD.
- UNRISD. 2009. *L'économie politique et sociale des soins*. Rapport de la conférence de l'UNRISD, Barnard College, Columbia University, New York, 6 mars.
- Vatturi-Pionetti, C. 2006. Biodiversité et gestion féminine des semences dans l'Inde rurale du Décan. In *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. (Dir.) A.-M. Granié et H. Guétat-Bernard. 197-217. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Vepa, S. S. 2007. The feminization of agriculture and the marginalization of women's economic stake. In *Gender, food security and rural livelihoods*. (Dir.) M. Krishnaraj. 1-23. Kolkata : Stree Samya.

- Verschuur, C. 2007. Mouvements de quartier, genre et droits : réinvention culturelle du politique par les femmes. *Revue Internationale des Sciences Sociales*. N° 193.
- . 2009. Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement. *Revue Tiers-Monde*. N° 200 : 785-803.
- . 2010. Diversité des mouvements de femmes, des pratiques et des théories féministes : la contribution des études de genre aux études de développement. In *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes. Cahiers genre et développement*. N°7. (Dir.) C. Verschuur. 15-24. Paris : L'Harmattan.
- (Dir.). 2010. *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes. Cahiers genre et développement*. N°7. Paris : L'Harmattan.
- Walker, C. 2002. Land reform and the empowerment of rural women in postapartheid South Africa. In *Shifting burdens. Gender and agrarian changes under neoliberalism*. (Dir.) S. Razavi. 67-92. Bloomfield : Kumarian Press.
- Weck (de), E. 2008. Comité de Mujeres de Inzá : la difficile conciliation entre la lutte pour l'émancipation féminine et celle pour l'autonomie paysanne. *Nouvelles Questions Féministes*. 27(2).
- Weismantel, M. J. 1992. *Food, gender, and poverty in the Ecuadorian Andes*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Zelizer, V. 2008. L'économie du care. *Revue française de socio-économie*. 2 : 13-25.
- Ziegler, J. 2005. *L'empire de la honte*. Paris : Fayard.